

HOUSE OF ———
SUSTAINABILITY

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

Panorama 2024

du Développement Durable en entreprise au Luxembourg



En partenariat avec



Panorama du Développement Durable 2024 Préface



Depuis le lancement de la première édition, le **Panorama du Développement Durable** s'est affirmé comme un outil précieux pour mesurer l'intégration des pratiques de durabilité au sein des entreprises luxembourgeoises. Cette initiative, mise en œuvre par la **House of Sustainability, en partenariat avec la Chambre des Métiers, l'INDR et IMS Luxembourg**, vise non seulement à suivre les progrès accomplis, mais aussi à identifier les leviers concrets pour aider les entreprises à adopter des pratiques durables et faire du développement durable un pilier de résilience.

Ces dernières années ont été marquées par des crises successives, de la pandémie aux perturbations géopolitiques, en passant par une inflation énergétique sans précédent. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que certaines entreprises relèguent encore la durabilité au second plan. Cependant, cette transition est aujourd'hui inévitable : les réglementations renforcées, dont notamment la **CSRD***, et les exigences accrues en matière de durabilité dans les appels d'offres, poussent les entreprises à s'adapter.

La House of Sustainability, avec son réseau de partenaires, est prête à soutenir les entreprises dans cette transition. Le développement durable, bien qu'exigeant, peut devenir un **levier puissant de compétitivité et d'innovation**, transformant les défis initiaux en opportunités. Les entreprises investissant dans les énergies renouvelables, la réduction de leur empreinte carbone ou le bien-être des collaborateurs créent les bases d'une performance durable. D'autres encore intègrent le développement durable de manière innovante, développant ainsi de nouveaux modèles d'affaires qui les distinguent de leurs concurrents.

Cette deuxième édition du Panorama du Développement Durable montre que, malgré certains progrès, le chemin est encore long. À titre d'exemple, alors que près de la moitié des entreprises sondées affirment s'engager dans la RSE, la majorité d'entre elles affirment ne pas avoir mis en place d'actions stratégiques en faveur de la préservation de l'environnement.

C'est dans cet esprit que la House of Sustainability, avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème, poursuivra ses efforts pour ancrer la durabilité comme un **pilier de résilience et de compétitivité pour toutes les entreprises luxembourgeoises**.

Marc Lauer
Président de la House of Sustainability

*Corporate Sustainability Reporting Directive

Sommaire



INTRODUCTION 06

Mise en contexte et méthodologie 08
Ce qu'il faut retenir du Panorama du Développement Durable 2024 14



STRATÉGIE RSE 16

Les entreprises ont-elles adopté le concept de la RSE dans leur stratégie ?



GOUVERNANCE 24

À quel niveau les entreprises intègrent-elles la RSE dans leur gestion ?



COMMUNICATION 42

Comment les entreprises communiquent-elles en interne et en externe ?



MESURES 48

Quelles actions concrètes les entreprises mettent-elles en place ?



BESOINS 64

Quels sont les besoins de soutien mis en évidence par les entreprises ?



PASSER À L'ACTION 68

Comment agir ? 70
Qui sont vos points de contacts ? 72



Introduction

Pourquoi un Panorama du Développement Durable ?



En 2022, forts de riches collaborations diverses et variées au service des entreprises, la Chambre de Commerce, IMS Luxembourg et l'INDR avaient uni leurs forces pour créer une enquête destinée aux entreprises luxembourgeoises, afin de faire un état des lieux du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

En 2023, la House of Sustainability a été créée dans le but de faciliter la transition durable des entreprises luxembourgeoises. Dans le cadre de cette mission, la House of Sustainability, l'INDR et IMS Luxembourg ont organisé des ateliers De Panomix an Aktioun, un parcours de cinq workshops interactifs pour les entreprises novices en développement durable, répondant aux besoins identifiés par la première enquête.

Dans la perspective de pouvoir mesurer une première évolution de la thématique au sein des entreprises luxembourgeoises, une nouvelle enquête du Panorama du Développement Durable a été menée en juillet 2024 par la House of Sustainability en collaboration avec ILRES. Les résultats obtenus de 609 entreprises luxembourgeoises, représentatives de la structure de l'économie luxembourgeoise, sont présentés dans cette publication conjointe de la House of Sustainability de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, d'IMS Luxembourg et de l'INDR.

Qu'entend-on par **RSE** ?

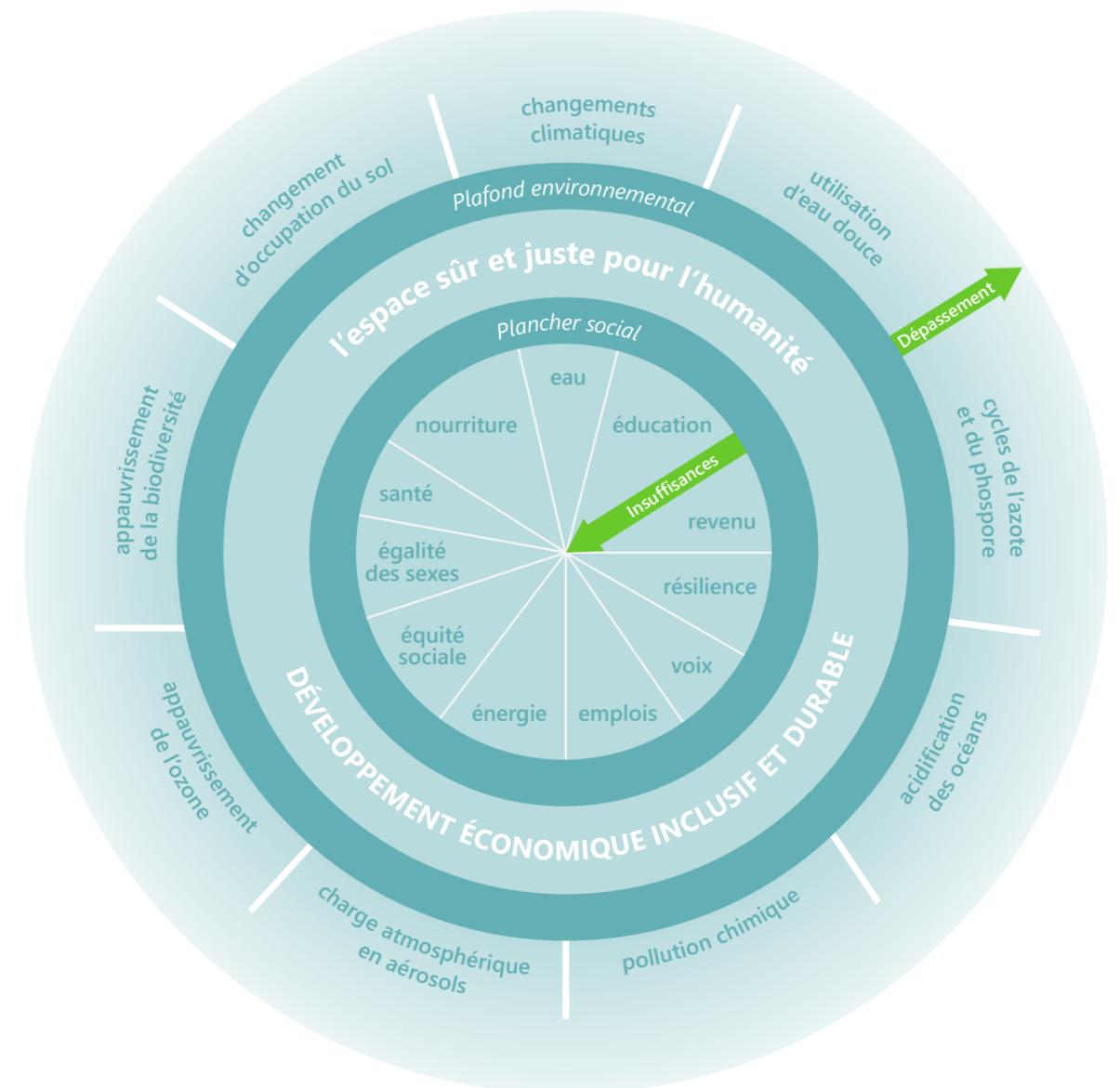
Le "Doughnut model" est un cadre visuel sur la durabilité de l'économie. Il forme une carte avec des frontières (les planchers) et une boussole grâce aux indicateurs (au centre et à l'extérieur).

Les entreprises peuvent développer leur propre système de "doughnut" en lien avec leur responsabilité sociale et environnementale pour redéfinir une production propre, environnementalement et socialement : respecter le salarié et la planète, créer des produits utiles, recyclables voire régénérateurs.

La RSE, (Responsabilité Sociale des Entreprises), c'est la contribution des entreprises au développement durable.

Concrètement, c'est intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, dans leurs activités et leur relation avec leurs parties prenantes afin d'être économiquement viable, d'avoir un impact positif sur la société mais aussi de mieux préserver l'environnement.

La théorie du "Doughnut" de Kate Raworth



Méthodologie

Échantillon

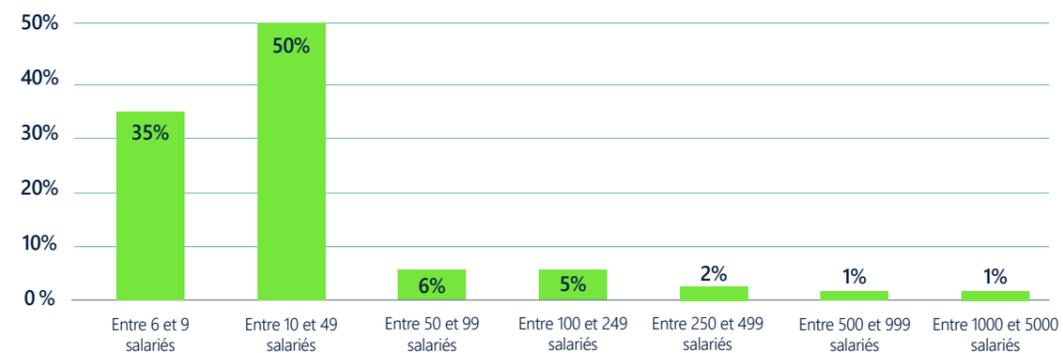
Afin de représenter l'opinion et les besoins réels des entreprises luxembourgeoises, une pondération de l'échantillon des entreprises sondées lors de cette enquête a été appliquée, de façon à représenter la structure actuelle de l'économie luxembourgeoise, selon deux critères que sont la taille de l'entreprise et son secteur d'appartenance.

Échantillon par secteur

609
entreprises
répondantes

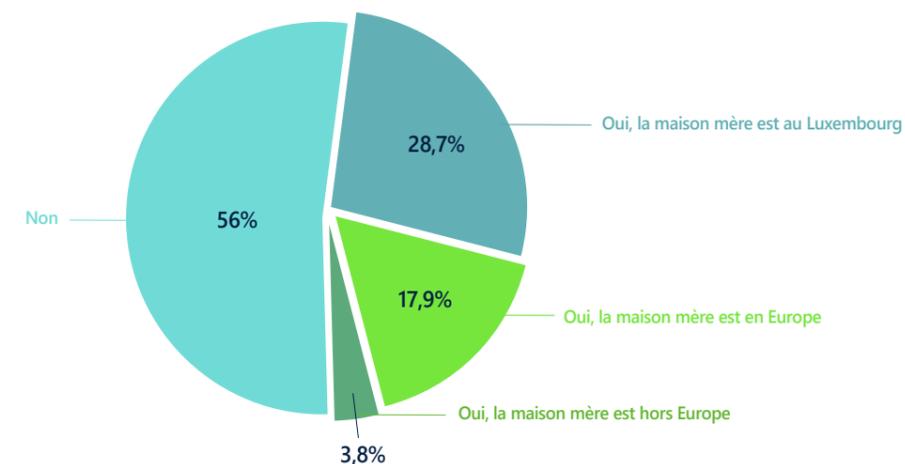


Échantillon par taille

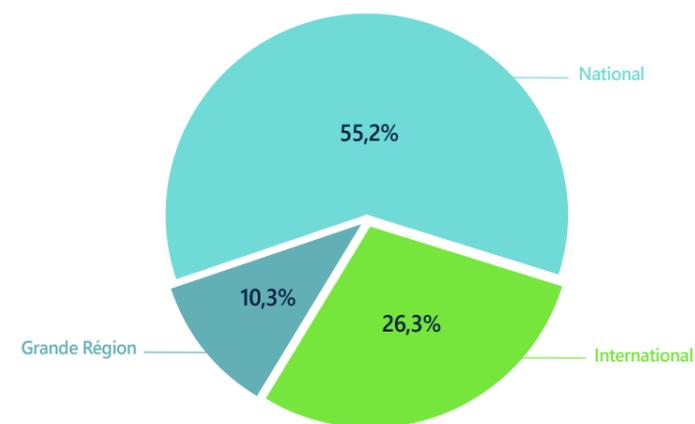


Profil des entreprises

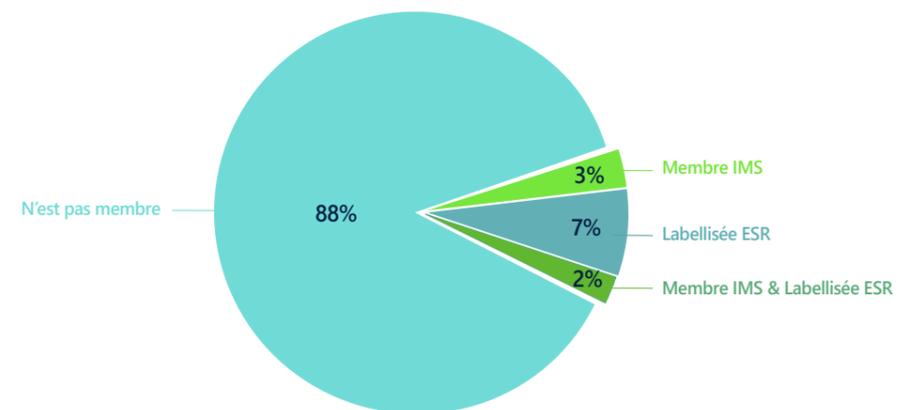
L'entreprise fait-elle partie d'un groupe ?



L'entreprise est majoritairement active au niveau...



L'entreprise est...



Ce qu'il faut retenir

du Panorama du Développement Durable 2024



Le développement durable reste un sujet important pour les entreprises

- 44%** des entreprises luxembourgeoises mettent en œuvre la RSE, et cette même proportion d'entreprises considère la RSE comme vitale pour le développement futur de l'entreprise.
- 71%** des entreprises ont formalisé ou envisagent de formaliser leur stratégie de développement durable. La formalisation augmente avec la taille de l'entreprise.
- 58%** des entreprises ont comme motivation principale des raisons de compétitivité (demande de clients/marché, obligations légales et/ou concurrence), une nette augmentation par rapport à 2022. Pour 43% des entreprises, la motivation principale est basée sur des motivations personnelles de la direction.
- 41%** des entreprises prennent en compte le développement durable dans la sélection des prestataires, fournisseurs et sous-traitants. Ce taux est significativement plus élevé pour les grandes entreprises.
- 88%** des entreprises ont mis en place des actions en faveur de leurs salariés et de la communauté.
- 56%** des entreprises sondées déclarent être engagées ou prévoir de s'engager dans une démarche de certification en lien avec le développement durable, une nette augmentation par rapport à 2022.



Mais le manque d'actions concrètes et les besoins de soutien restent élevés.

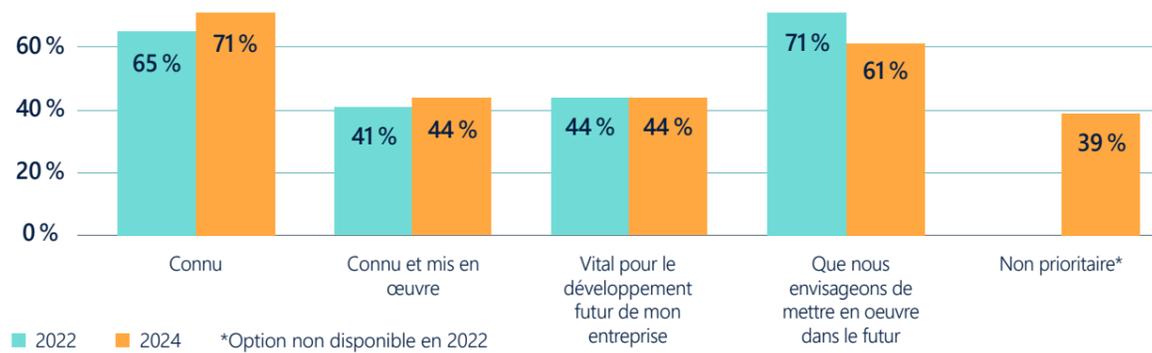
- 50%** des entreprises considèrent l'image et le positionnement client comme l'avantage principal de la mise en place d'une stratégie RSE. Cependant, une grande partie des entreprises sondées déclarent ne pas communiquer leur stratégie de développement durable, ni en externe, ni en interne.
- 67%** des entreprises affirment ne pas avoir mis en place d'actions stratégiques en faveur de la préservation de l'environnement. 100% mettent cependant en place au moins une action opérationnelle pour la préservation de l'environnement.
- 58%** des entreprises déclarent dédier des ressources financières à des projets liés au développement durable. Cependant, les manques de ressources humaines et financières restent des freins cités fréquemment.
- 55%** des entreprises mettent en évidence la nécessité d'un soutien financier, et 51% citent un besoin d'informations et de formations.



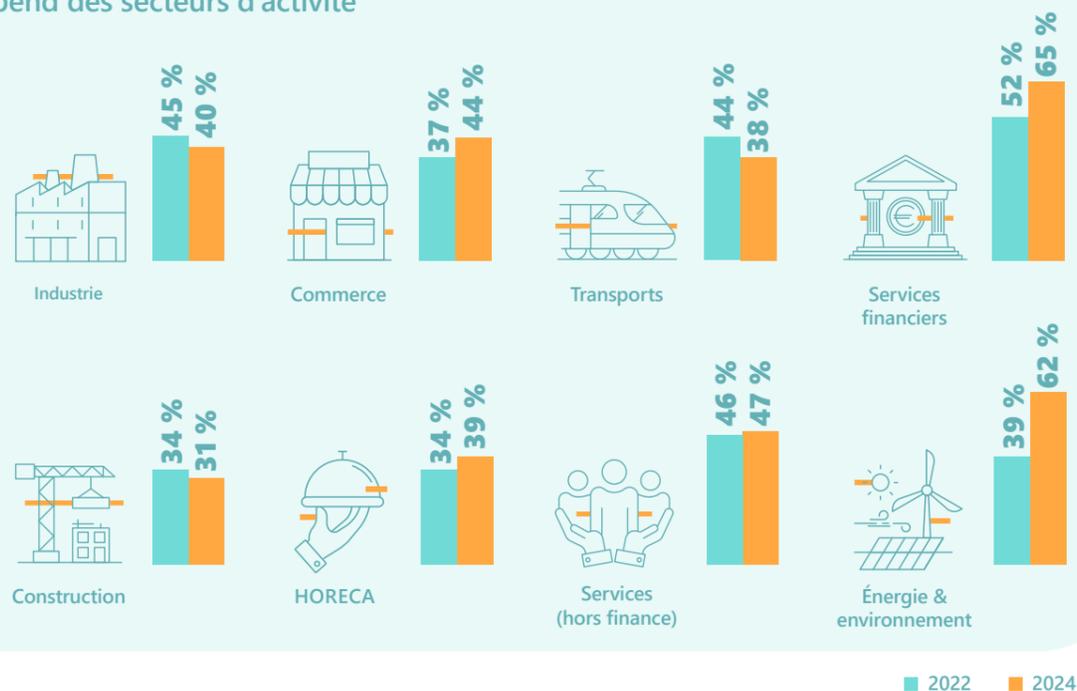
Stratégie RSE

La RSE est un concept toujours appliqué par un **peu moins de la moitié des entreprises luxembourgeoises**

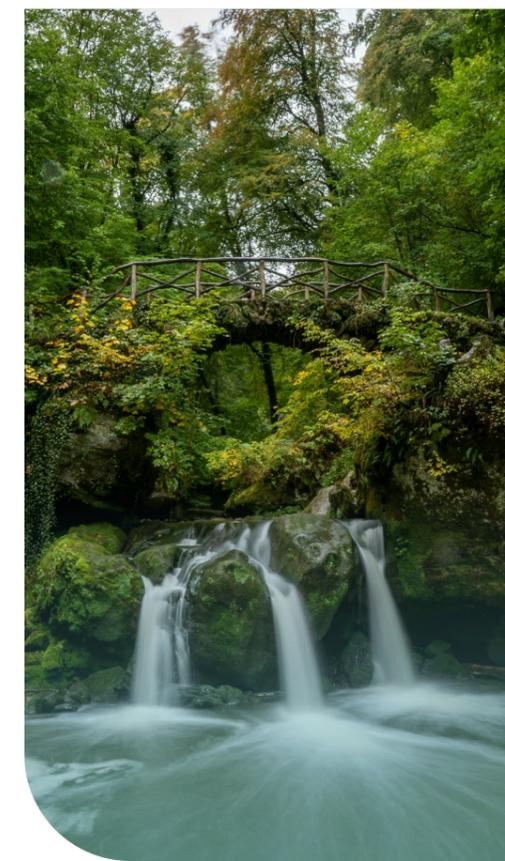
La RSE - la mise en œuvre de DD à l'échelle de l'entreprise - est un concept...



La maturité des entreprises dans la mise en œuvre de la RSE dépend des secteurs d'activité



- La RSE est un concept appliqué par **près de 45% des entreprises luxembourgeoises**, et reste considérée comme vitale pour le développement futur de l'entreprise pour cette même proportion d'entreprises.
- Alors que le concept est davantage connu en 2024 (plus de 6 points de pourcentage par rapport à 2022), on observe néanmoins, **une baisse de la proportion** des entreprises envisageant de le mettre en œuvre dans le futur.
- De plus, du fait des nombreux défis auxquels doivent actuellement faire face les entreprises, le concept est considéré comme **«non prioritaire» pour 39% des entreprises sondées**.
- Le secteur le plus mature dans la mise en œuvre de la RSE reste le secteur financier** : 65% des entreprises de ce secteur ont mis en œuvre la RSE. Entre 70% et 91% des entreprises avec plus de 250 employés ont mis en place la RSE. Le développement durable est toujours plus avancé au sein des grandes entreprises.

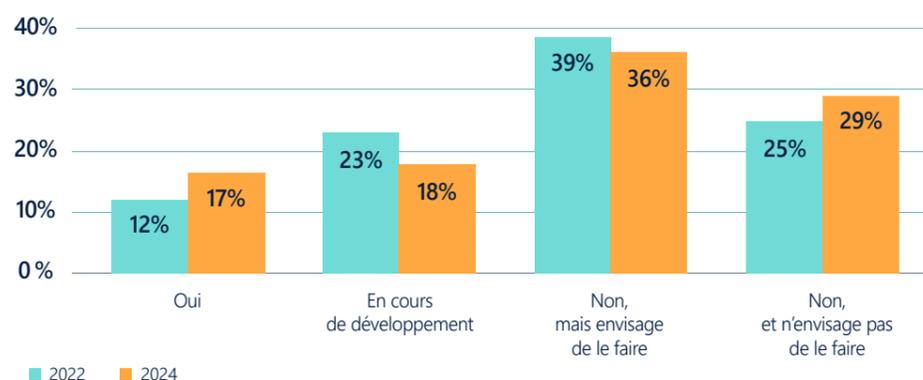


LE SAVIEZ-VOUS ?

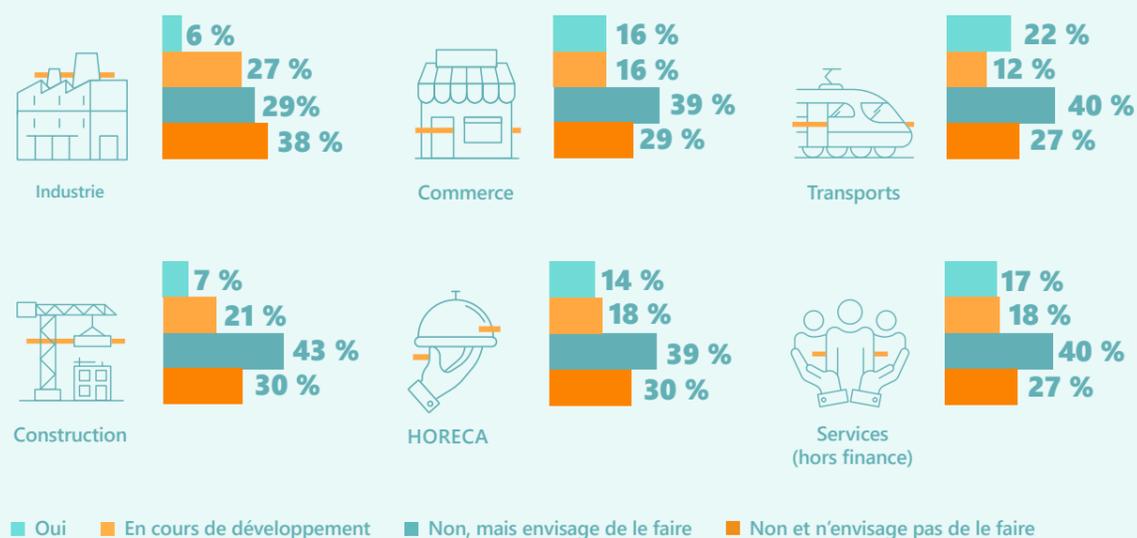
Le programme **Starter Kit RSE** accompagne les PME luxembourgeoises dans l'intégration des principes de la RSE. Grâce à un accès à la Toolbox RSE et à une consultance dédiée de 3,5 jours par un expert agréé par l'INDR, les entreprises sont guidées étape par étape pour évaluer et améliorer leur engagement durable. Le Starter Kit RSE permet à l'entreprise d'atteindre la maturité nécessaire requise pour entamer par la suite une démarche d'obtention d'un label ESR. La démarche est entièrement remboursée par le Ministère de l'Économie.

Près de **trois quarts** des **entreprises** ont formalisé ou envisagent de formaliser leur stratégie

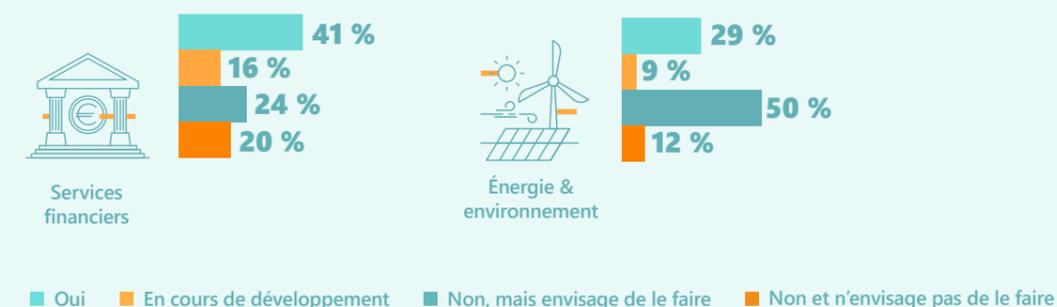
Formalisation de la stratégie de développement durable dans l'entreprise



Répartition selon les secteurs



Répartition selon les secteurs



- Néanmoins, près de **un tiers des entreprises** n'envisage pas de formaliser une stratégie en la matière.
- Plus de la moitié des entreprises sondées appartenant au secteur des **services financiers ont déjà ou sont en train de formaliser** leur stratégie RSE.
- **L'industrie et la construction** sont les deux secteurs qui ont le moins formalisé leur stratégie de développement durable. En même temps, près de **40% des entreprises interrogées du secteur de l'industrie** n'envisagent pas de formalisation.
- La formalisation augmente avec la taille de l'entreprise. Environ **un tiers des petites entreprises (<50 employés)** n'envisage pas de formaliser une telle stratégie.
- **Les entreprises ne faisant pas partie d'un groupe** formalisent le moins une stratégie de développement durable et envisagent le moins de le faire.



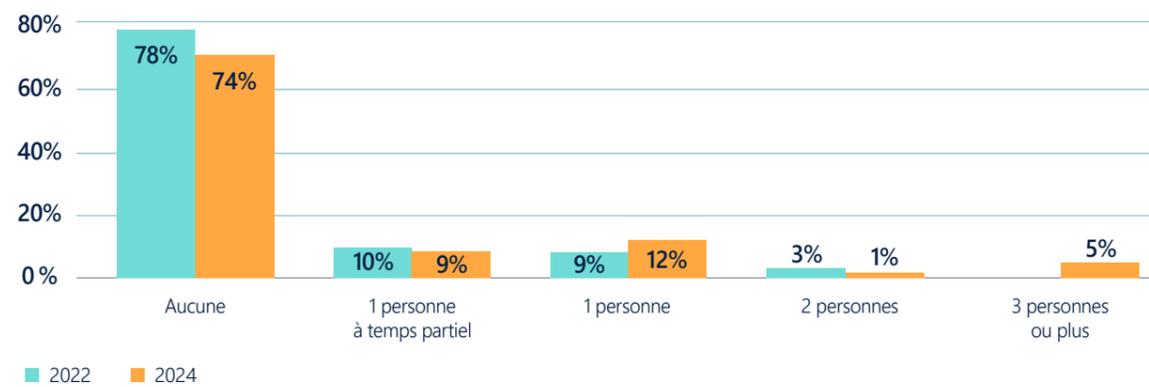
LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les entreprises qui n'ont pas encore formalisé leur stratégie de développement durable, le choix d'un label, comme le **label ESR** - Entreprise Responsable - de l'INDR, offre une structure et une méthodologie d'évaluation de sa maturité sur les piliers ESG*. La définition des thématiques matérielles, l'identification et le questionnement des parties prenantes permettent de définir une feuille de route du développement durable, de formaliser sa stratégie d'entreprise et de prioriser les actions à impact.

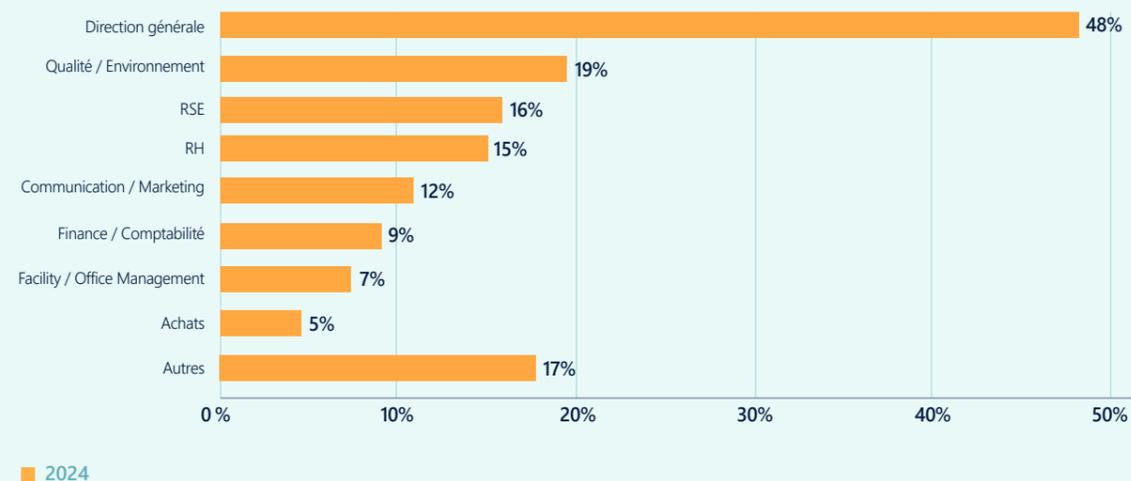
*Environnement, Social, Gouvernance

Seul un quart des entreprises emploie au moins une personne à temps partiel dédiée au développement durable

Personne(s) dédiée(s) au développement durable au sein de l'entreprise



Département auquel les personnes en charge sont rattachées



- Parmi les entreprises ayant mis en œuvre la RSE, **la moitié ont au moins une personne à temps partiel** dédiée au développement durable.
- **13% des entreprises** sondées ayant mis en œuvre la RSE ont deux personnes ou plus dédiées à la thématique.
- **Pour près de 50% des entreprises** ayant au moins une personne chargée du développement durable, cette personne est rattachée à la direction générale.
- En comparaison avec 2022 (3%), on observe **une importante augmentation des entreprises ayant du personnel consacré au développement durable** rattaché à un département entièrement dédié à la RSE en 2024 (16%).

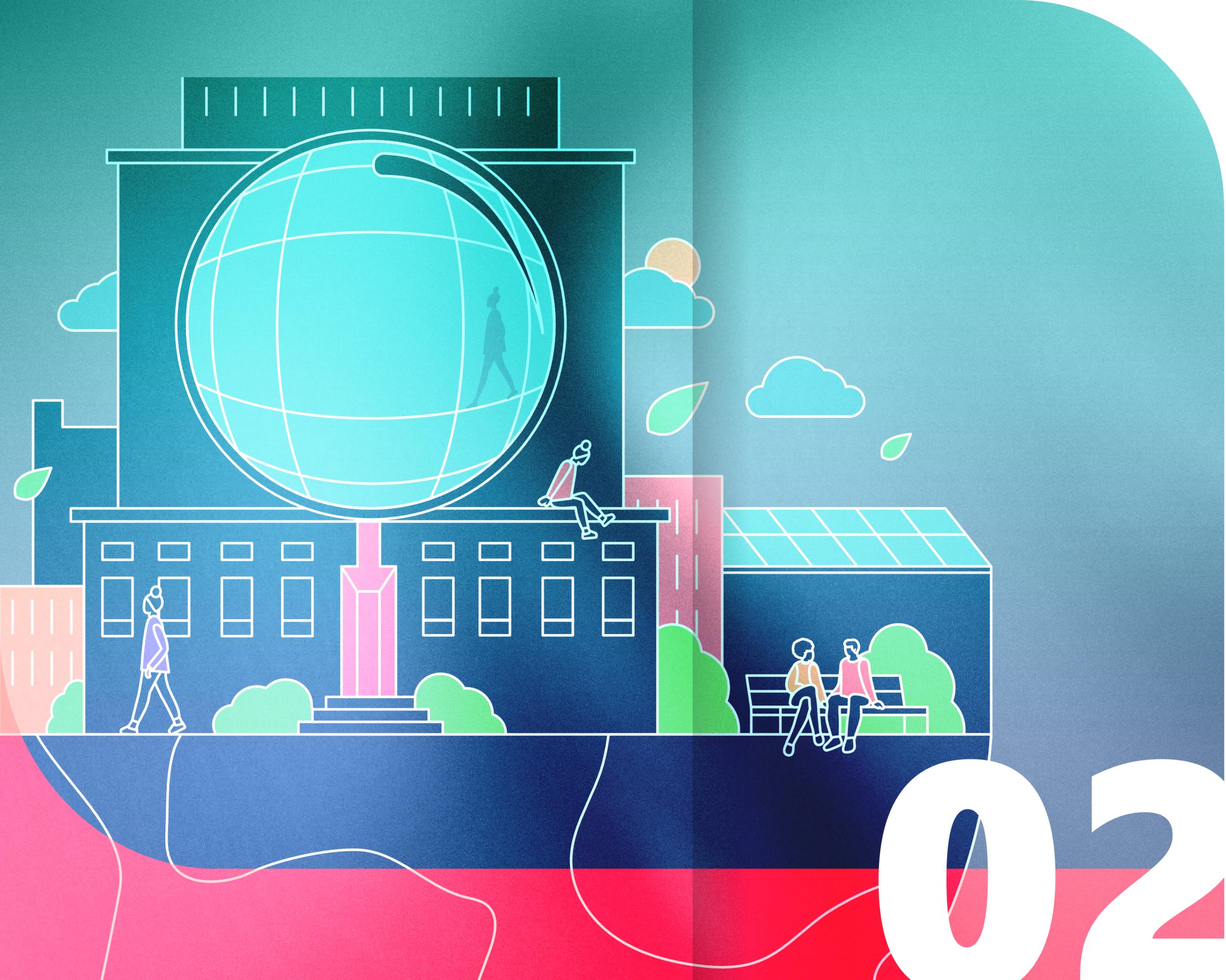


ZOOM

Un département RSE ?

La stratégie RSE est un élément clé du développement stratégique et doit être intégrée de façon transversale dans l'entreprise. Que ce soit à travers une personne dédiée, un département RSE ou la direction, ce qui compte est que la RSE ne soit pas une activité à part, mais intégrée dans la stratégie et toutes les activités.



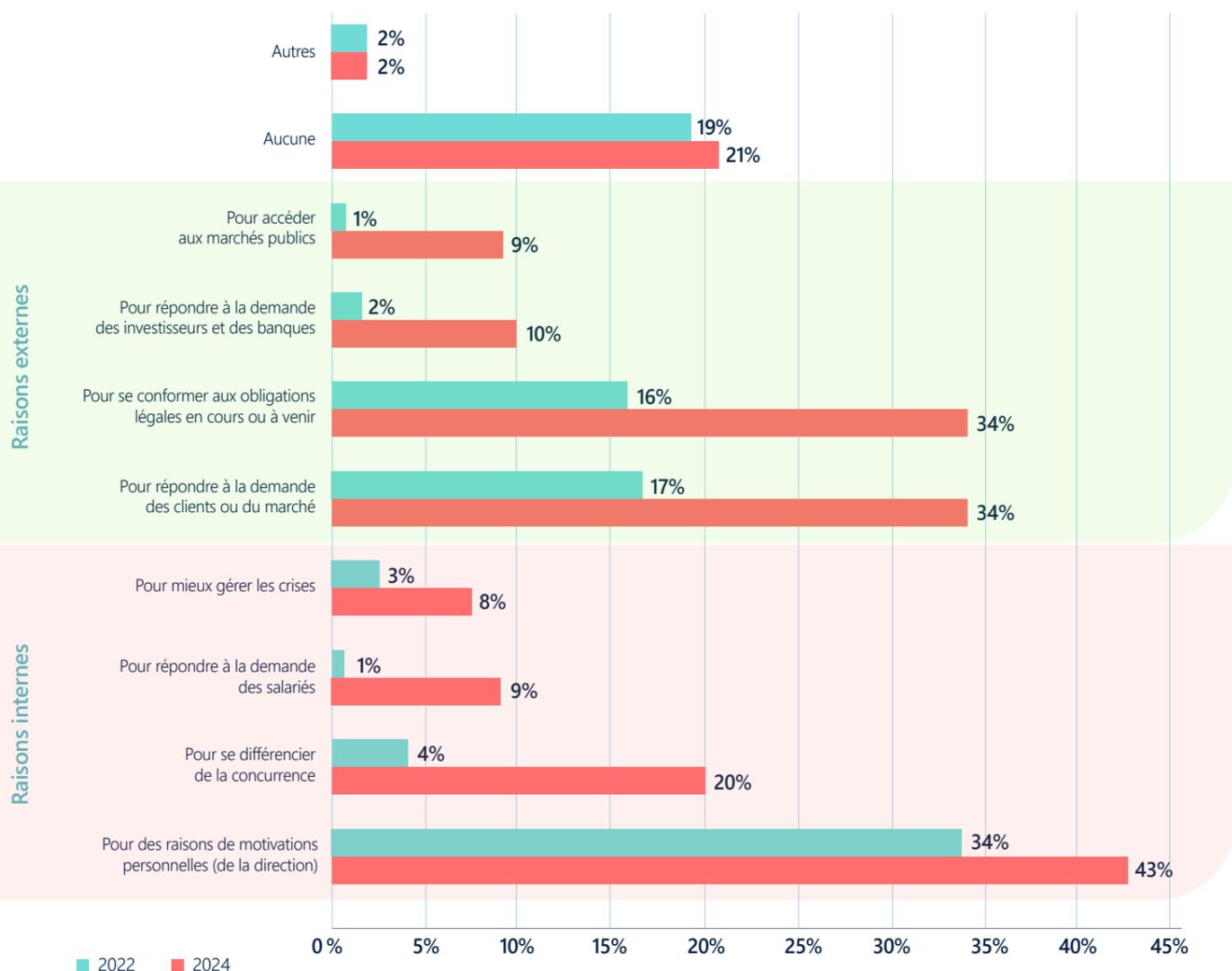


02

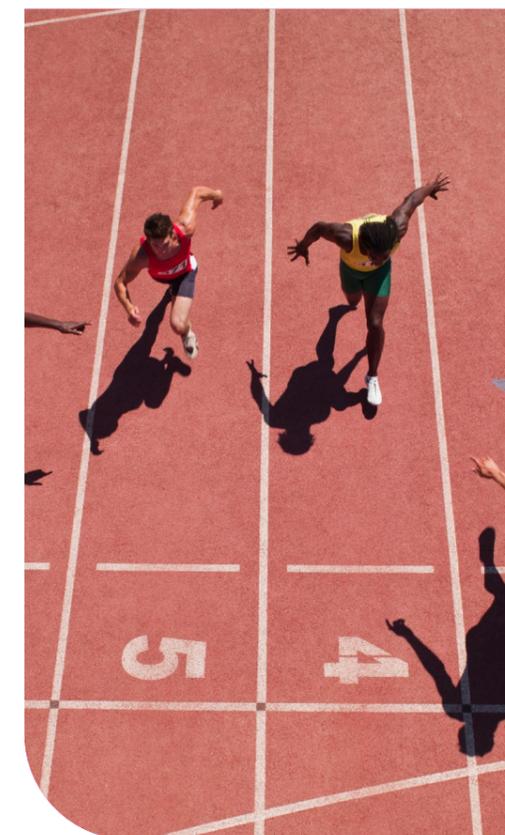
Gouvernance

La **compétitivité** de l'entreprise au centre des motivations pour entreprendre une démarche RSE

Motivations principales pour amorcer une démarche de développement durable (3 réponses possibles)



- Il y a une **nette augmentation** des entreprises qui ont comme motivation principale des raisons de **compétitivité** (demande de clients/marché, obligations légales, concurrence). Pour la concurrence, le taux est particulièrement élevé pour les grandes entreprises **à partir de 500 employés (70%)** et **à partir de 1000 employés (45%)**. Pour les obligations légales, le taux est le plus élevé pour les services financiers (65%).
- Pour **43% des entreprises**, la motivation principale est basée sur des **motivations personnelles de la direction**. Ce taux est cependant nettement plus faible pour les entreprises des secteurs services financiers et énergie & environnement (19%).
- Bien que seules **10% des entreprises** sondées aient choisi l'option «**demande des investisseurs**», ce taux est de 38% pour les services financiers.
- En revanche, comme en 2022, **2 entreprises sur 10** ne citent pas de motivation particulière.



ZOOM

Si cela ne vient pas d'une motivation personnelle de la Direction, les employés peuvent aussi lancer des initiatives de développement durable qui finiront par inspirer une stratégie plus globale. Pour cela, ils peuvent notamment se baser sur la démarche **B Corp**, qui présente des critères comme le traitement équitable des employés, l'impact environnemental et la gouvernance éthique.

L'image et le positionnement client sont toujours considérés comme les avantages principaux de la mise en place d'une stratégie RSE

- La **gestion des coûts et de la performance** est également perçue comme un avantage de la démarche de développement durable, notamment pour 51% des entreprises de l'HORECA. On observe une nette augmentation de cette réponse par rapport à 2022.
- **L'innovation, le recrutement et la gestion des risques** sont aussi plus perçus comme des avantages de cette démarche.
- Toutefois, **1 entreprise sur 4** ne voit encore aucun avantage principal à la mise en place d'une stratégie RSE. Dans l'industrie, c'est le cas pour plus d'un tiers des entreprises.

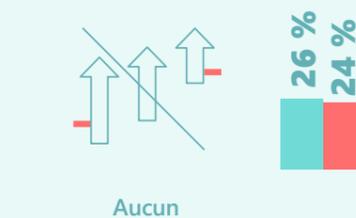
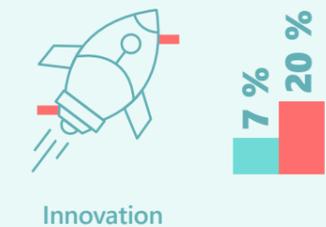
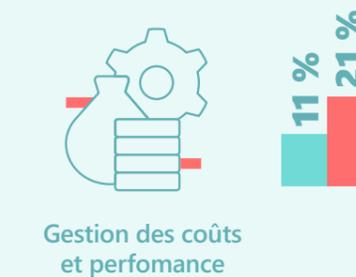
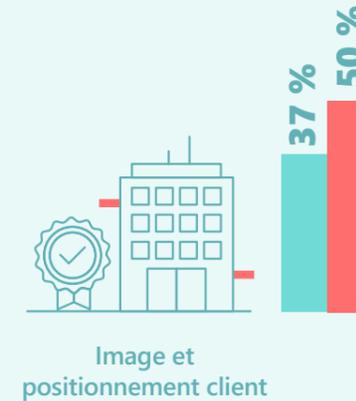


ZOOM

Le développement durable et l'innovation - un cercle vertueux

La durabilité stimule l'innovation en incitant les entreprises à développer des solutions créatives pour réduire leur impact environnemental et social, tandis que l'innovation favorise la durabilité en introduisant de nouvelles technologies et pratiques qui rendent les processus plus écologiques et efficaces. **Le Prix de l'innovation** dans l'Artisanat 2024 de la Chambre des Métiers illustre ceci avec une majorité des dossiers de candidature basés sur des projets d'innovation responsable.

Avantage principal dans la mise en place d'une démarche de développement durable



■ 2022 ■ 2024

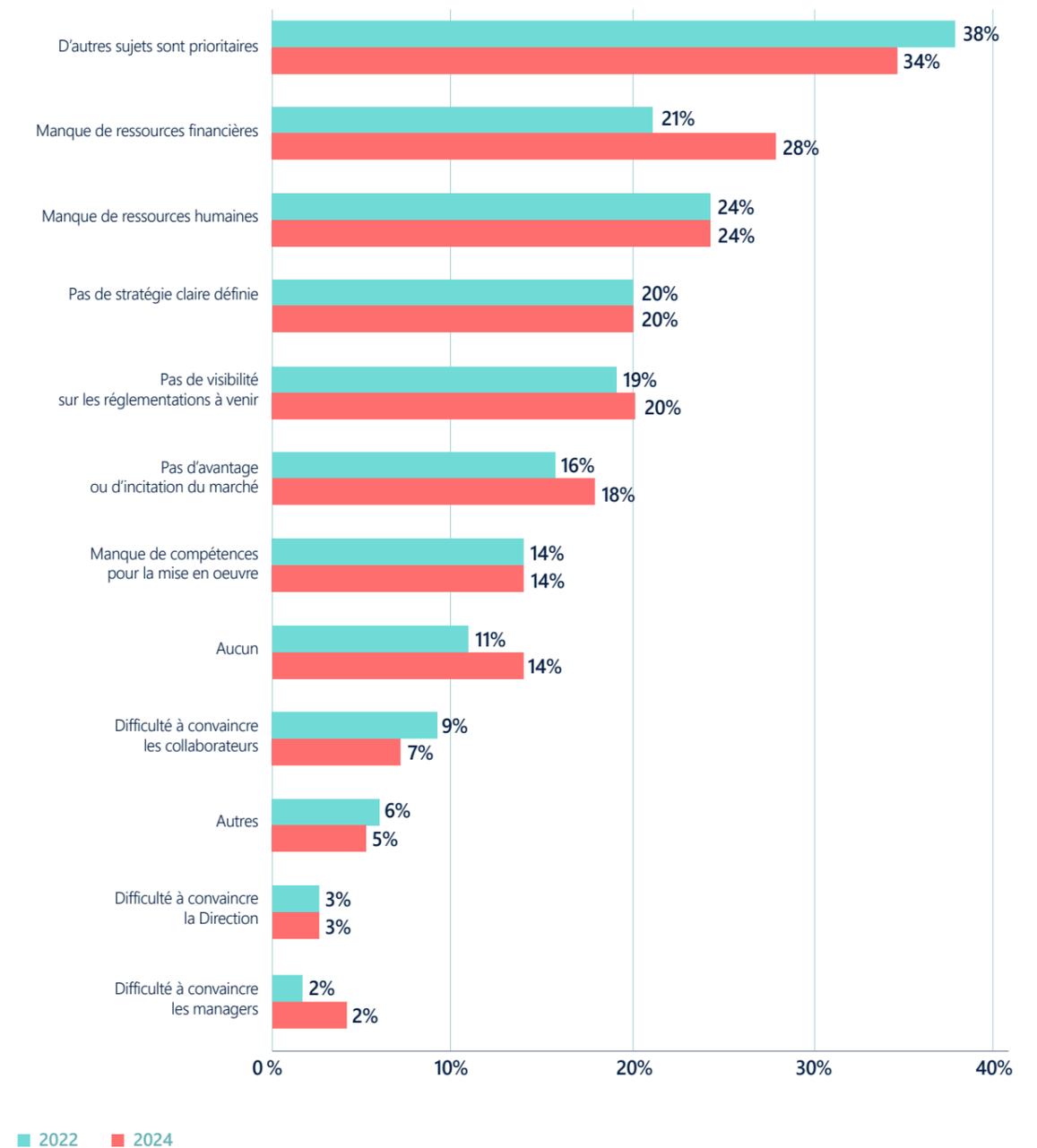
Pour plus d'un tiers des entreprises, d'autres sujets sont prioritaires par rapport à la mise en place de la stratégie de développement durable

Deux autres freins, étroitement liés, sont les **manques de ressources humaines et financières**. À titre d'exemple, sur les 164 entreprises ayant choisi le manque de ressources financières, 51 ont aussi choisi le manque de ressources humaines.

58% des entreprises de 1000 à 5000 personnes citent le manque de visibilité sur les réglementations à venir comme un frein à la mise en place d'une stratégie de développement durable. Un taux nettement plus élevé que pour la moyenne des autres entreprises.



Les freins, obstacles et défis rencontrés dans la mise en place de la stratégie de développement durable



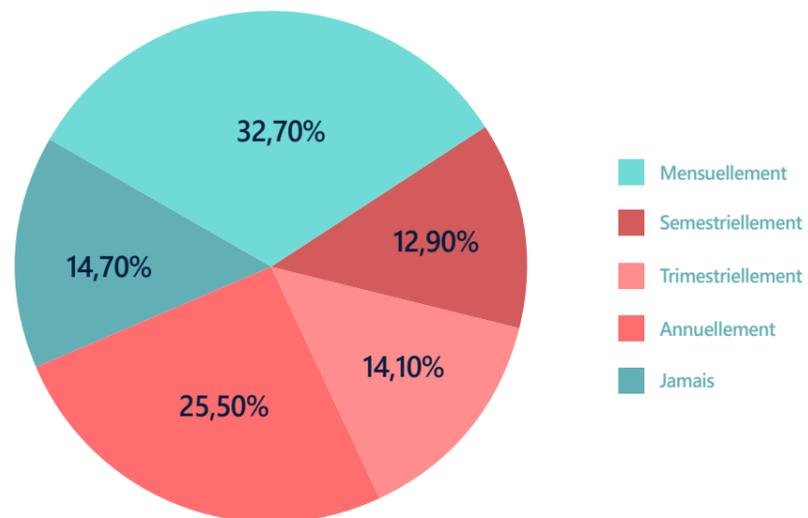
LE SAVIEZ-VOUS ?

Souhaitez-vous obtenir une aide financière pour vos projets de développement durable ?

Visitez le [navigateur d'aides financières](#) de la House of Sustainability pour trouver la bonne aide pour votre entreprise.

Pour **deux tiers des entreprises sondées**, les sujets de développement durable sont abordés en réunion de direction au moins une fois par an

À quelle fréquence votre Direction (à son plus haut niveau) intègre-t-elle des sujets développement durable lors de ses réunions ?



- Dans 29% des cas, la direction intègre **régulièrement** (mensuellement ou trimestriellement) des sujets liés au développement durable dans ses réunions.
- Près d'un tiers des entreprises sondées **n'intègre pas** le développement durable lors des réunions de la direction.
- Parmi les entreprises qui mettent en œuvre une démarche de développement durable, **plus de 90%** intègrent le sujet **au moins une fois par an** lors des réunions de la direction. 25% d'entre elles le font chaque mois.



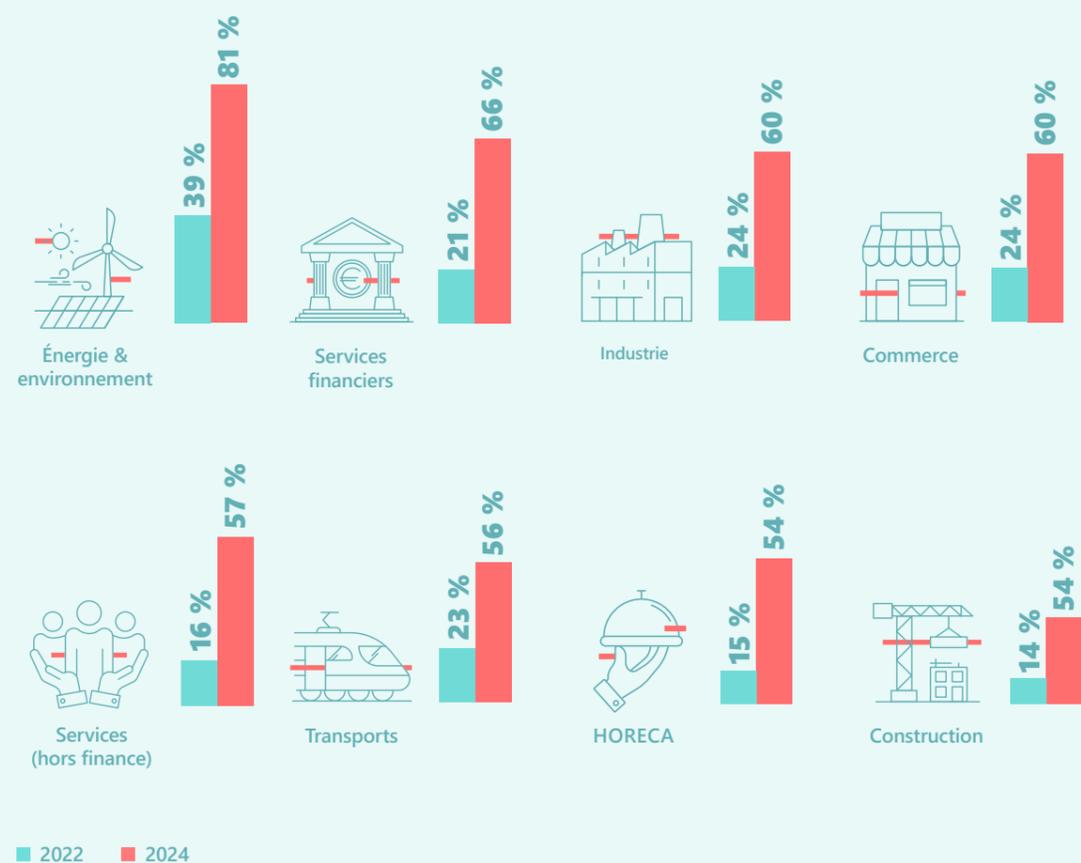
ZOOM

Comme le souligne près de la moitié des entreprises sondées, la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable efficace est intimement liée aux motivations de la direction (voir [page 26](#)). Il est dès lors fondamental d'assurer l'intégration de ces sujets sur la feuille de route des organes dirigeants.



En 2024, plus d'une entreprise sur deux déclare dédier des ressources financières à des projets liés au développement durable

Allocation de budget pour le développement durable au cours des 3 dernières années



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le développement durable peut être un investissement plutôt qu'un coût !

Selon les résultats du *Baromètre Diversité et Entreprises 2024* d'IMS Luxembourg, 83% des entreprises ayant mis en place une politique de gestion de la diversité déclarent une amélioration de leur image et de leur réputation, et 62% gagnent en attractivité et fidélité des talents, peu importe la taille de l'organisation.



- L'allocation de budget pour le développement durable a **augmenté de manière significative** entre 2022 et 2024.
- **Les secteurs de l'énergie et des services financiers** sont les plus susceptibles d'avoir alloué un budget dédié au développement durable au cours des 3 dernières années.
- **49% des micro entreprises** (moins de 10 employés) et **plus de 50% des PME**s (entre 10 et 250 employés) déclarent allouer un budget spécifiquement dédié au développement durable.
- On constate que pour les **très grandes entreprises** (plus de 500 employés), environ 10 à 20% déclarent ne toujours pas allouer de budget à des projets liés au développement durable.



ZOOM

Mon budget développement durable en entreprise c'est (entre autres) :

- Investissement dans les énergies renouvelables
- Mesures d'efficacité énergétique (LEDs, remplacement de chaudière...)
- Budget ressources humaines (bien-être au travail, handicap...)
- Gestion des déchets
- Décarbonation et mobilité

Une entreprise sur deux implique la direction dans la mise en place de la démarche de développement durable

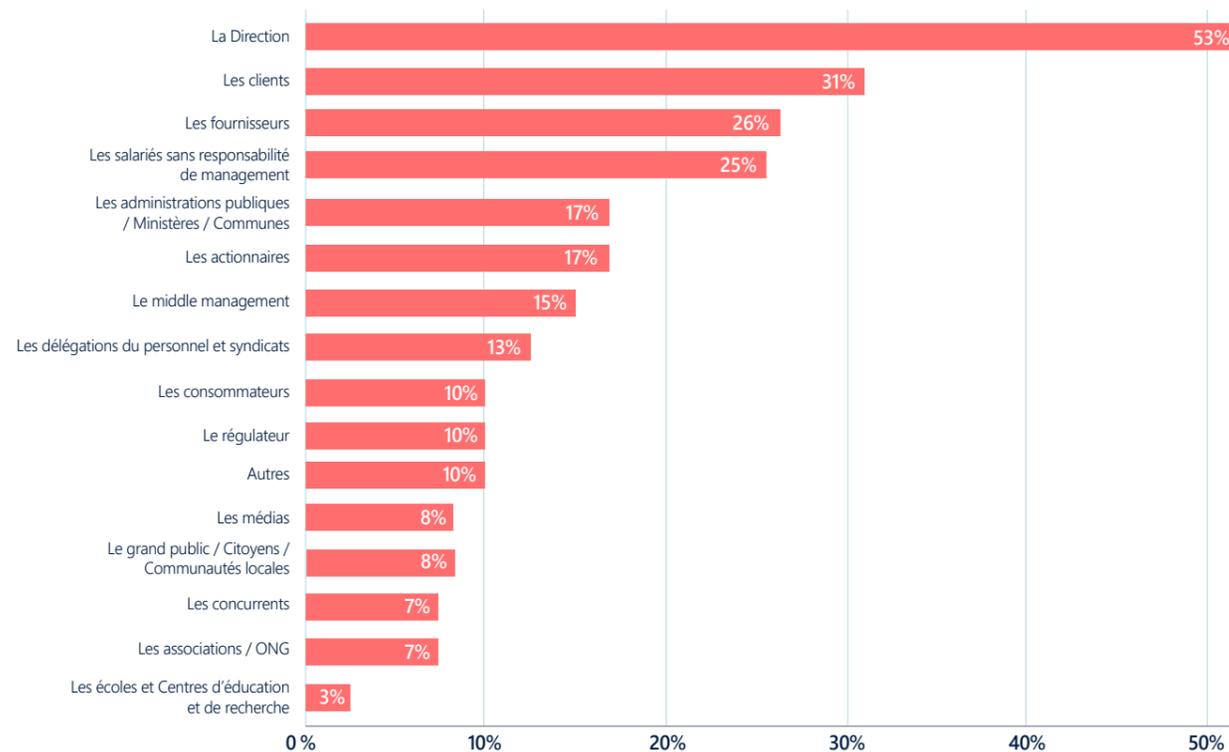


ZOOM

Une bonne démarche RSE est ancrée dans la gouvernance et passe par un dialogue et une consultation des parties prenantes. Faire une cartographie des parties prenantes permet de visualiser et de ne pas omettre des acteurs clés. Cette démarche est d'ailleurs essentielle à l'élaboration du rapport de durabilité (CSRD*). Il est important de noter que les parties prenantes à consulter varient en fonction des secteurs d'activités, elles peuvent faire partie de la chaîne de valeur en amont ou en aval, et dans le cadre de la CSRD on inclut même les relations commerciales non contractuelles.

*Corporate Sustainability Reporting Directive

Parties prenantes consultées lors des démarches de développement durable



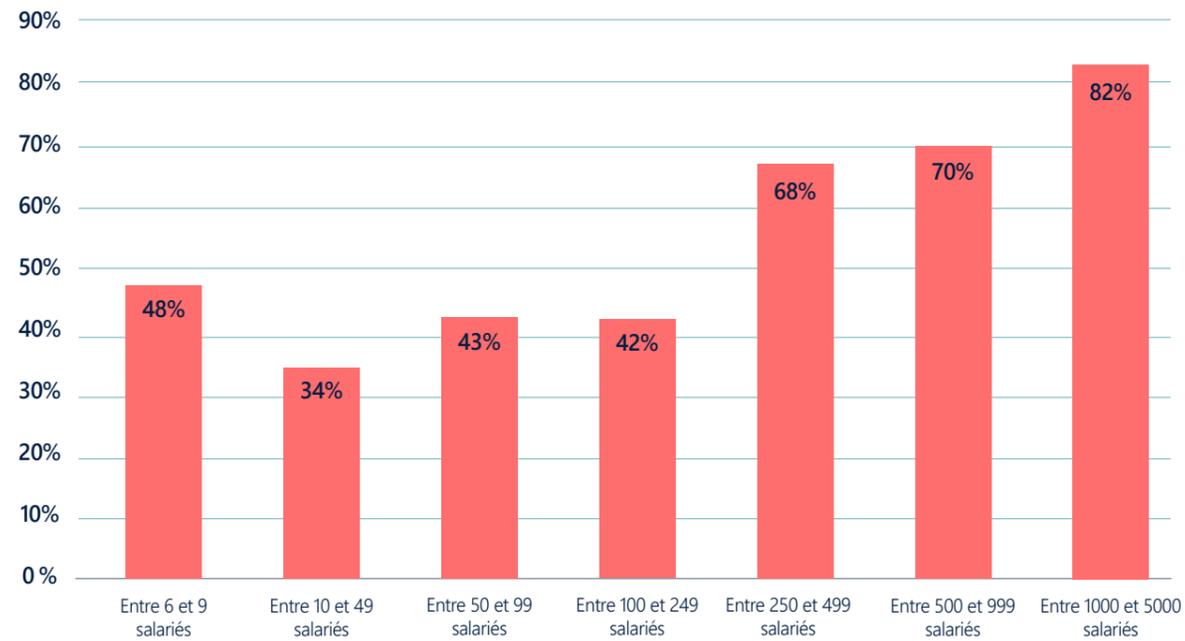
Moins d'un tiers des entreprises sondées déclare consulter leurs clients ou leurs fournisseurs lors de la mise en place de leur démarche de développement durable.

Un quart des entreprises seulement consulte l'avis de leurs salariés.



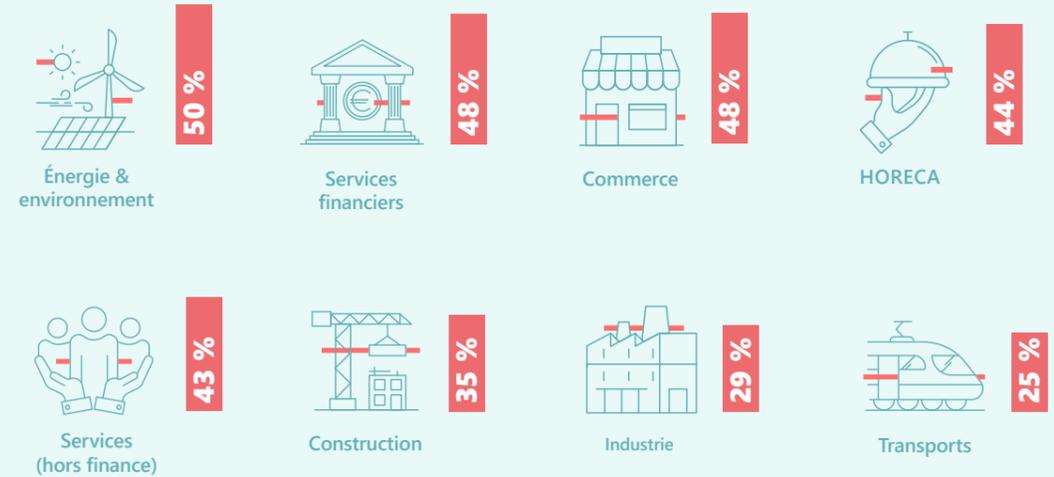
Le développement durable fait partie des critères de sélection des prestataires, fournisseurs et sous-traitants, majoritairement dans les grandes entreprises

Le développement durable fait partie de vos critères de sélection des prestataires, fournisseurs et sous-traitants



■ 2024

Le développement durable fait partie de vos critères de sélection des prestataires, fournisseurs et sous-traitants



■ 2024

- **41% des entreprises sondées** prennent en compte le développement durable dans la sélection de fournisseurs, prestataires et sous-traitants. Ce taux est de 58% pour les entreprises ayant mis en oeuvre la RSE.
- Plus **d'un tiers des PME** utilise le développement durable comme critère de sélection.
- Les entreprises des **secteurs de l'industrie (29%) et des transports (25%)** sont les moins susceptibles d'intégrer le développement durable comme critère de sélection.

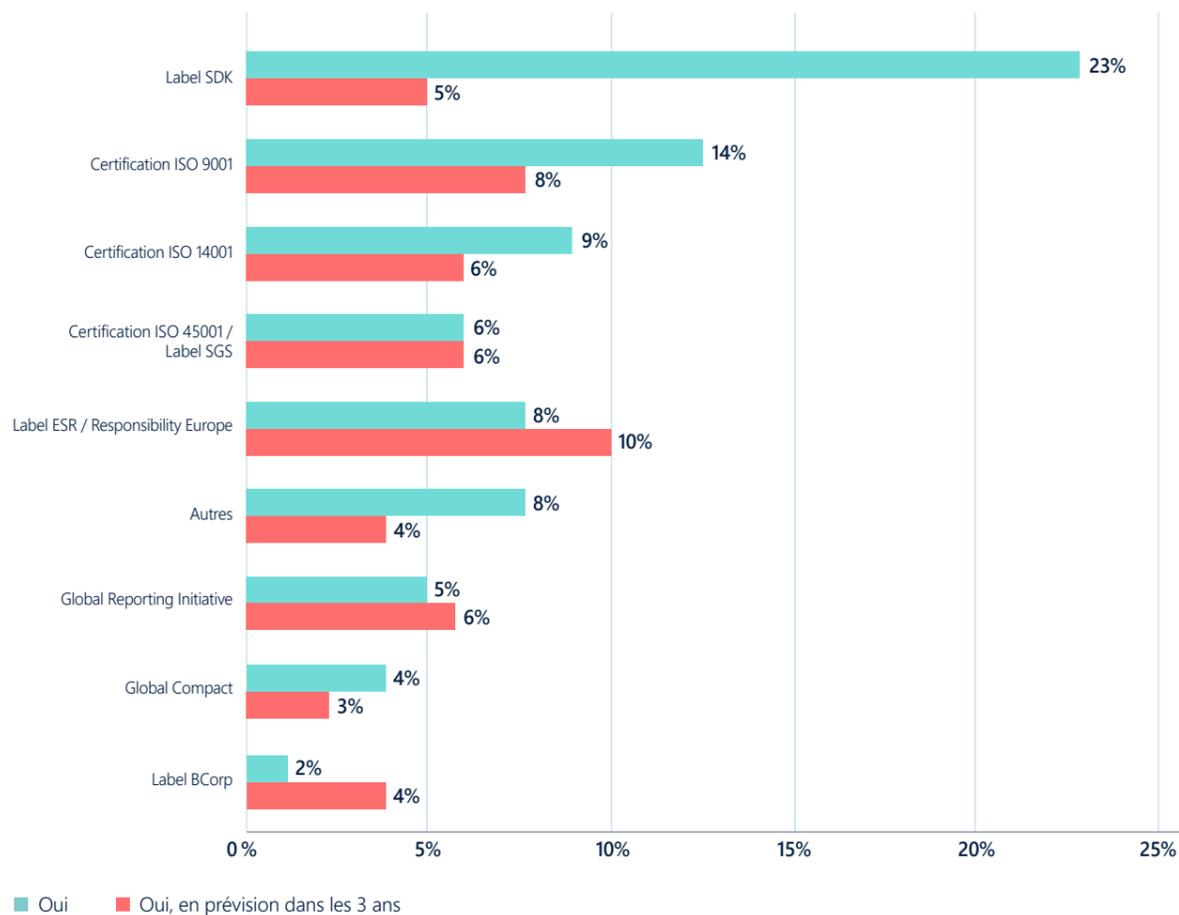


ZOOM

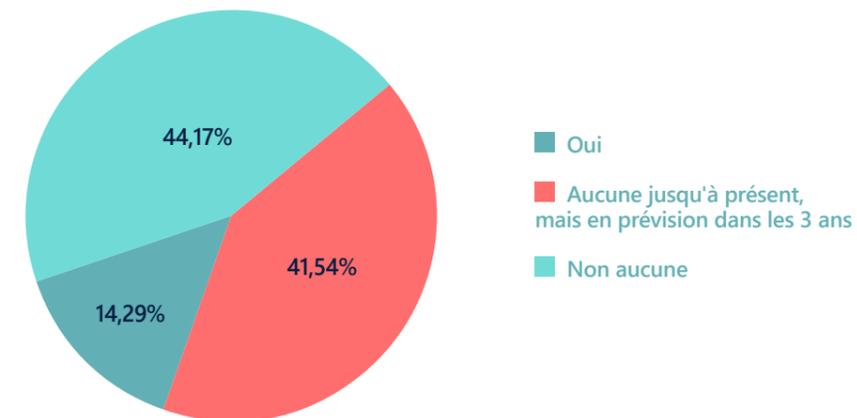
Suite à de nouvelles réglementations, les entreprises demandent davantage d'informations extra-financières auprès de leurs clients et/ou fournisseurs. Que ce soit le secteur financier à travers le financement ou les entreprises à travers les appels d'offres, cela impactera toute l'économie, quelle que soit la taille de l'organisation.

En 2024, plus de la moitié des entreprises sondées déclarent être engagées ou prévoir de s'engager dans une démarche de certification en lien avec le développement durable

Engagement dans une ou plusieurs démarches



Engagement dans au moins une des ces démarches 2024

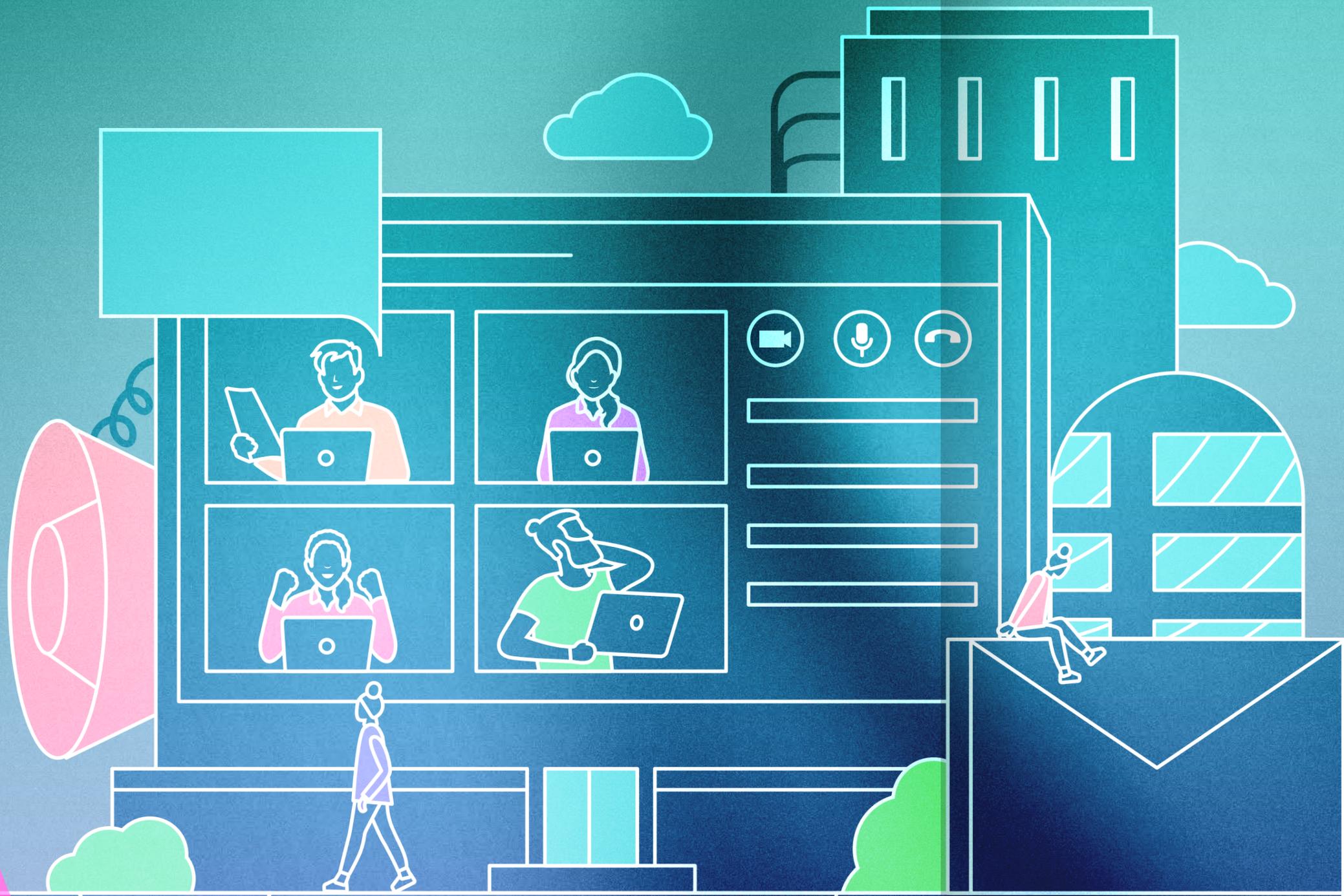


- 42% des entreprises sondées déclarent être engagées dans une démarche de certification en lien avec le développement durable, une nette évolution par rapport à 2022 (30%). 14% prévoient de s'y engager dans les 3 ans.
- En 2024, le Label SDK et la certification ISO 9001 restent les formes d'engagement privilégiées par les entreprises sondées.
- Le label ESR/Responsibility Europe suscite un intérêt croissant, avec 10% des entreprises sondées qui prévoient d'y adhérer dans les trois prochaines années.
- Pour les entreprises ayant mis en œuvre une stratégie RSE, ce sont 56% qui sont engagées dans une démarche de certification.



ZOOM

Les labels ou les certifications aident les entreprises à structurer leurs démarches, et à valoriser leurs actions vis à vis de leurs parties prenantes dans une optique d'amélioration continue.



03

Communication

En 2024, le canal de communication interne le plus utilisé pour aborder les sujets de développement durable reste les réunions avec les employés

- On constate que la proportion d'entreprises qui communiquent sur ces sujets dans le cadre de **livrets d'accueil, de réseaux sociaux internes** et de formations a augmenté par rapport à 2022.
- Les entreprises utilisent désormais plus **les formations** comme canal de communication, signalant qu'elles vont au-delà du partage d'information.
- On note cependant que **30% des entreprises sondées ne communiquent toujours pas**, auprès de leurs employés, sur les enjeux de développement durable. Ce taux est nettement plus faible pour les entreprises ayant mis en oeuvre une stratégie RSE (9%).

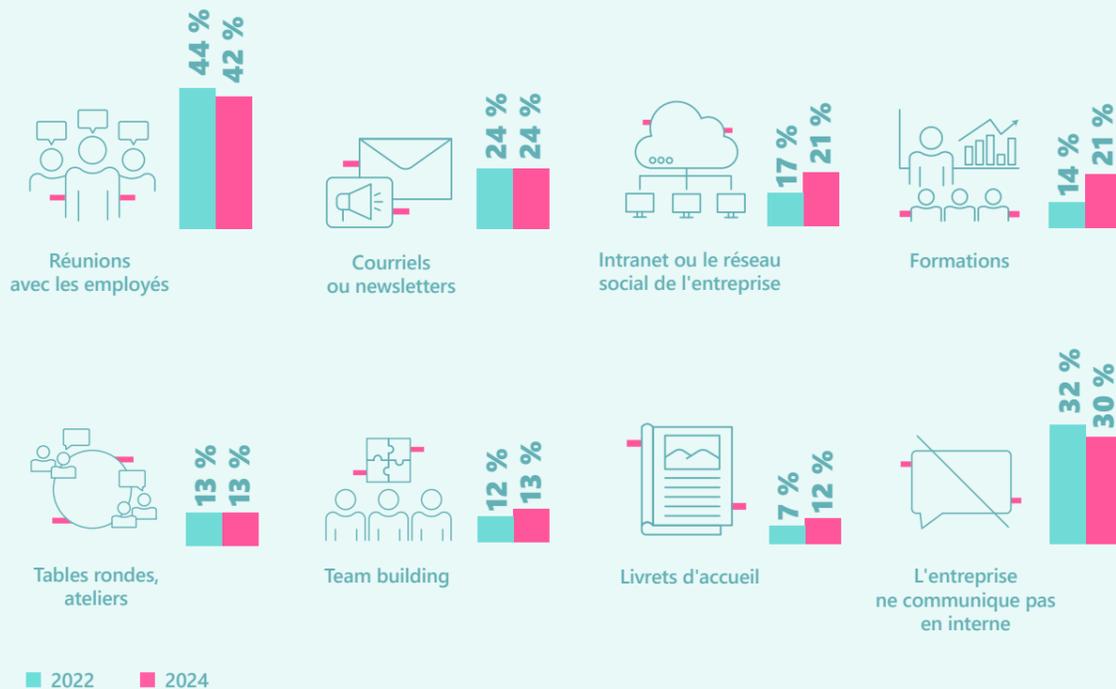


ZOOM

La communication interne est un outil puissant pour inspirer et mobiliser les collaborateurs, mais elle doit être accompagnée d'actions concrètes pour être réellement efficace. Parler de développement durable sans aligner cette communication avec des initiatives tangibles risque de démotiver les équipes et de créer un sentiment de déconnexion entre les discours et la réalité.

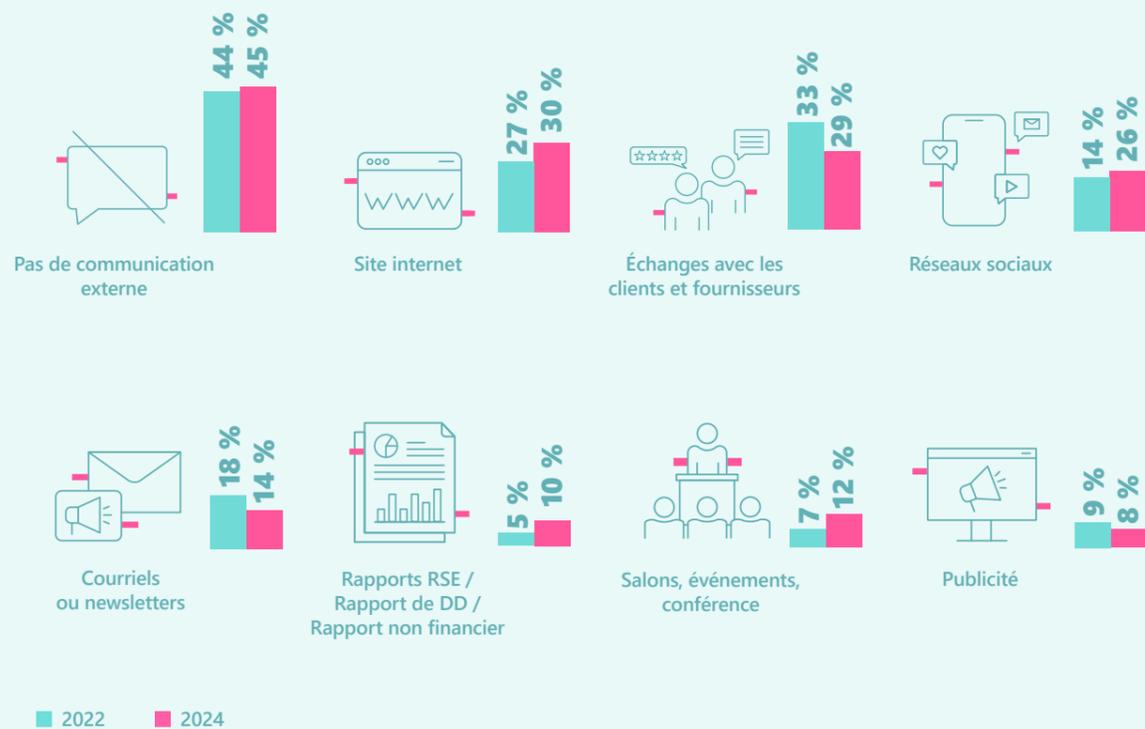


Les canaux de communication internes sur le développement durable



Près de la moitié des entreprises sondées déclarent ne pas communiquer leur stratégie de développement durable auprès du grand public

Les canaux de communication externes sur le développement durable



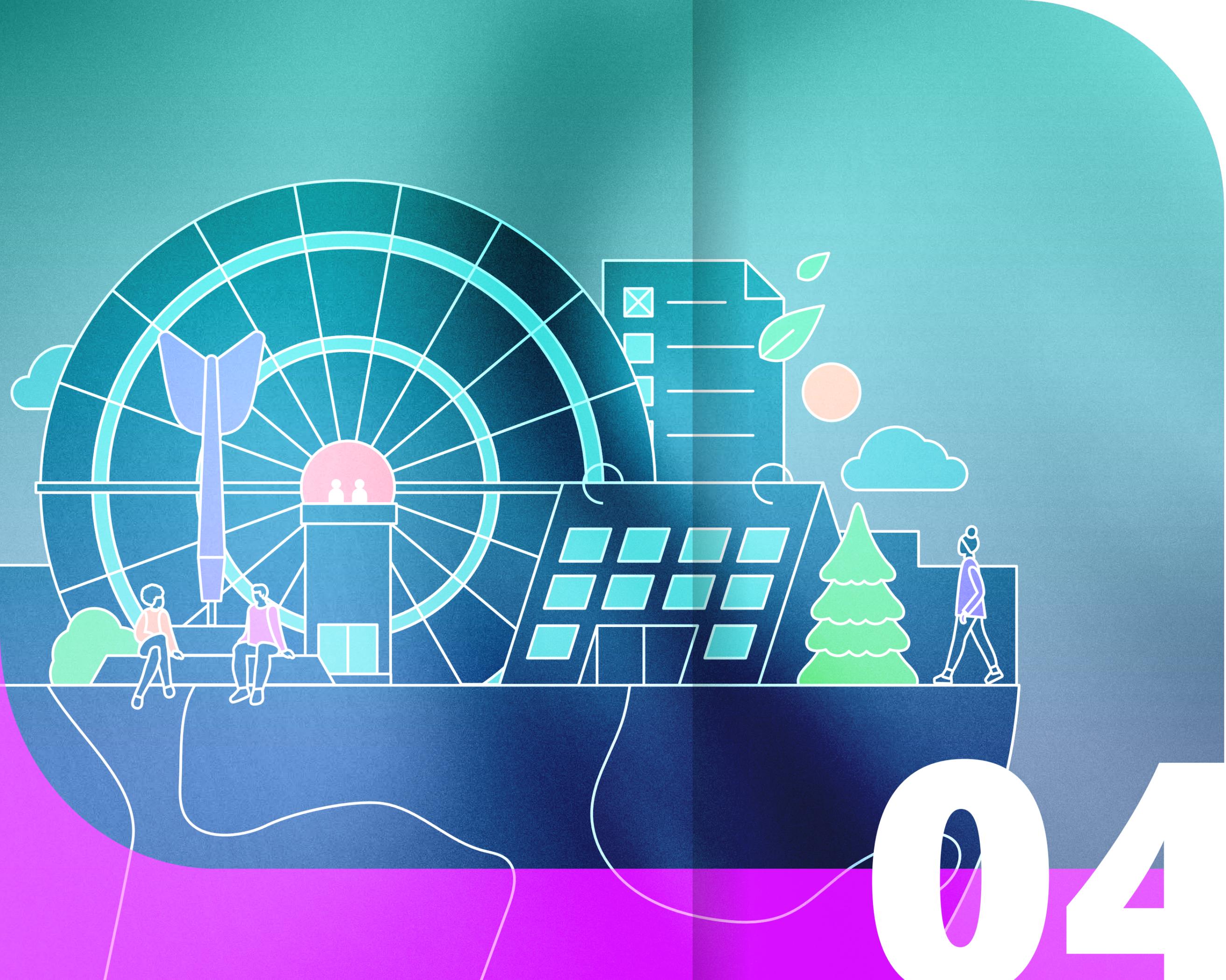
- On note que la proportion des entreprises qui communiquent vers l'extérieur sur les sujets de développement durable **augmente avec la taille de l'entreprise**.
- Cependant et malgré les impératifs réglementaires, **seules 57% des grandes entreprises (> 250 employés)** déclarent communiquer sur ces sujets.
- De manière cohérente au vu de la tendance réglementaire, ce sont **les entreprises du secteur financier qui communiquent le plus avec le public** au sujet du développement durable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

À partir de janvier 2024, avec l'application progressive de la directive CSRD, les grandes entreprises et les PME cotées doivent collecter des données leur permettant de réaliser un reporting de durabilité. Vous avez besoin d'aide pour la mise en œuvre de la CSRD ? Informez-vous auprès des différents partenaires (voir page « [Qui sont vos points de contact ?](#) »).



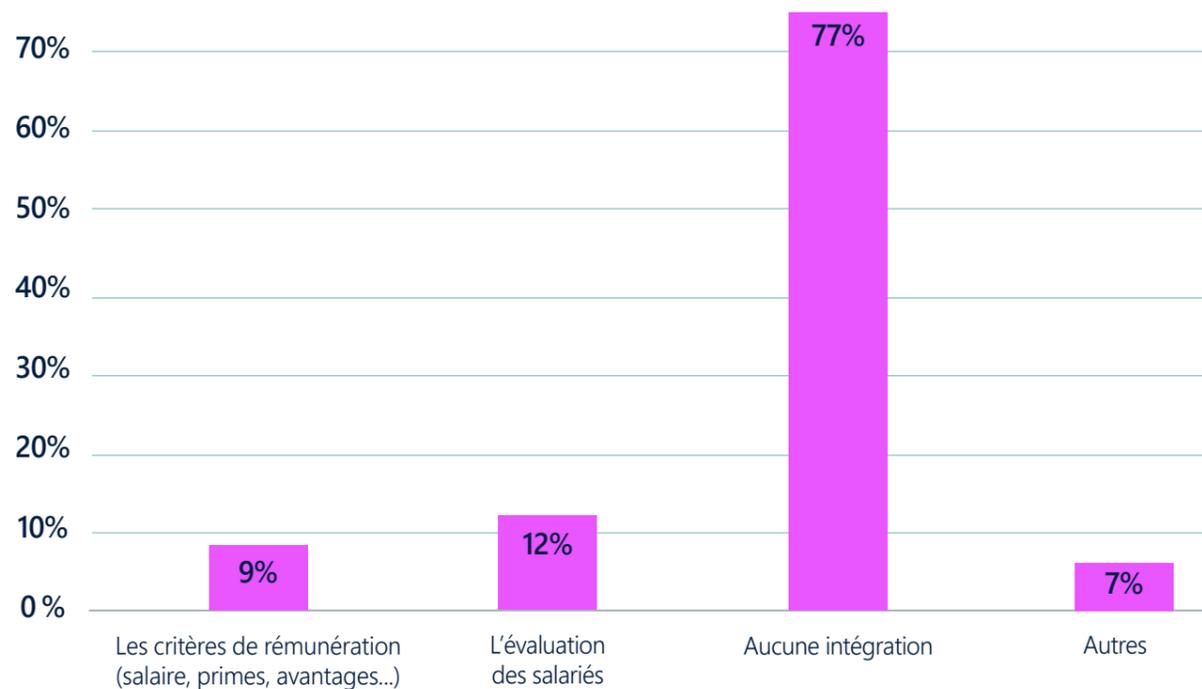


Mesures

04

La **grande majorité des entreprises** n'intègre pas de critères RSE dans les objectifs collectifs ou individuels

Les objectifs de l'entreprise en matière de développement durable sont intégrés dans...



● Seulement un quart des entreprises sondées déclare intégrer des critères RSE dans leurs objectifs collectifs ou individuels. **9%** des entreprises les intègrent dans leurs **critères de rémunérations ou d'intéressement** et **12%** dans les **critères d'évaluation** de leurs salariés.

● Parmi les entreprises ayant mis en œuvre la RSE, **un tiers intègre les objectifs de développement durable** dans leur stratégie globale.



ZOOM

L'intégration de critères ESG dans les objectifs peut être un outil de gestion efficace pour engager les salariés, sur une période définie, à agir sur les différents axes de la politique de durabilité, tout en contribuant à la réussite et au bon fonctionnement de l'entreprise. Dans le cadre de la CSRD, il est d'ailleurs demandé aux entreprises de préciser la proportion de rémunération variable qui dépend des cibles et/ou des incidences en matière de durabilité.



9 entreprises sur 10 ont mis en place des actions en faveur de leurs salariés et de la communauté

- 71% des entreprises ont mené des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail.
- 67% ont établi des mesures au profit de la gestion de la sécurité et santé au travail.
- Généralement, les actions mises en place augmentent avec le nombre de salariés de l'entreprise.
- 12% des entreprises n'ont néanmoins mis aucune action en place en faveur des salariés et de la communauté.

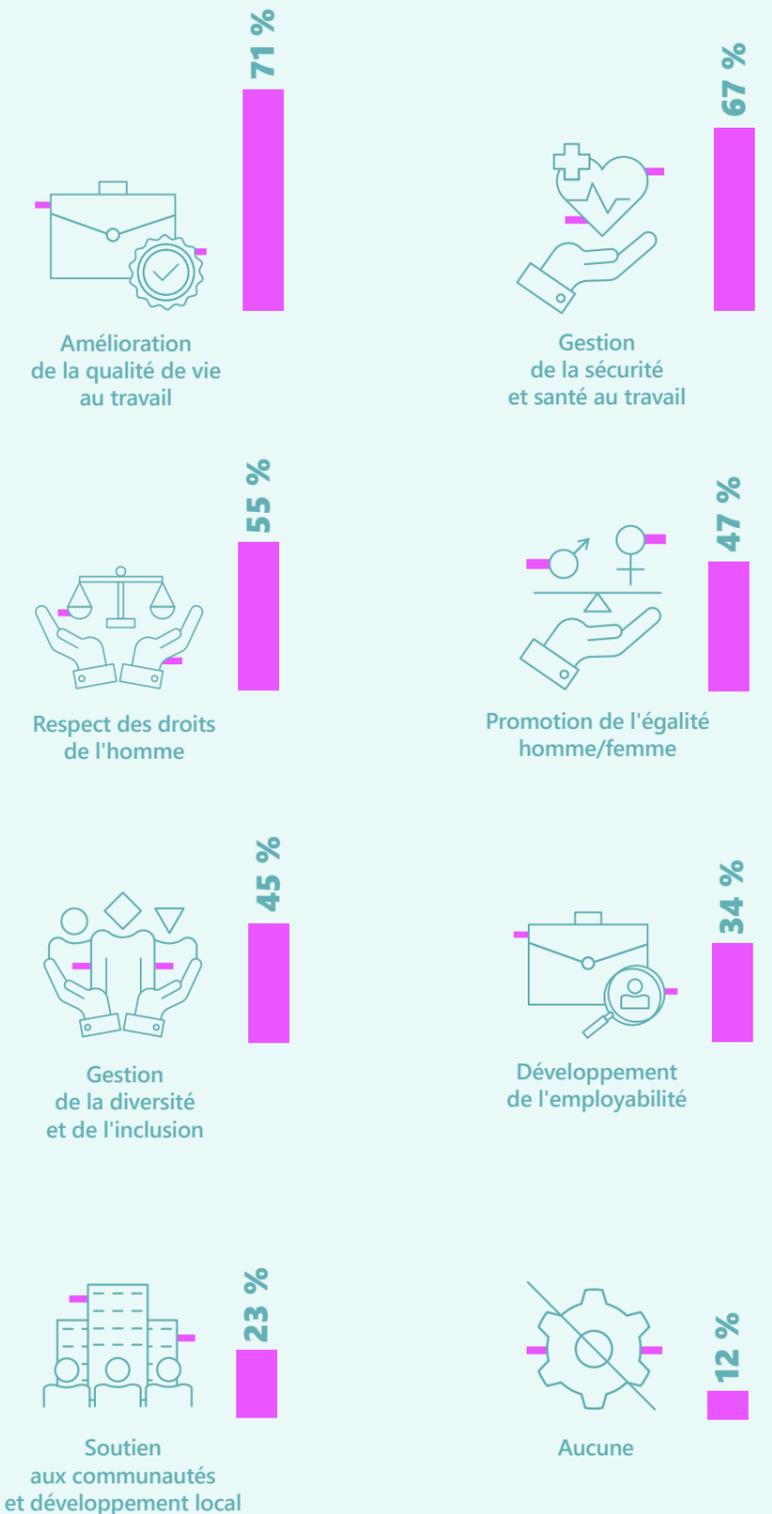


LE SAVIEZ-VOUS ?

Le respect des droits humains, cela ne passe pas seulement par votre présence sur le sol luxembourgeois. Votre chaîne de valeur et d'approvisionnement est aussi impactée par vos choix !

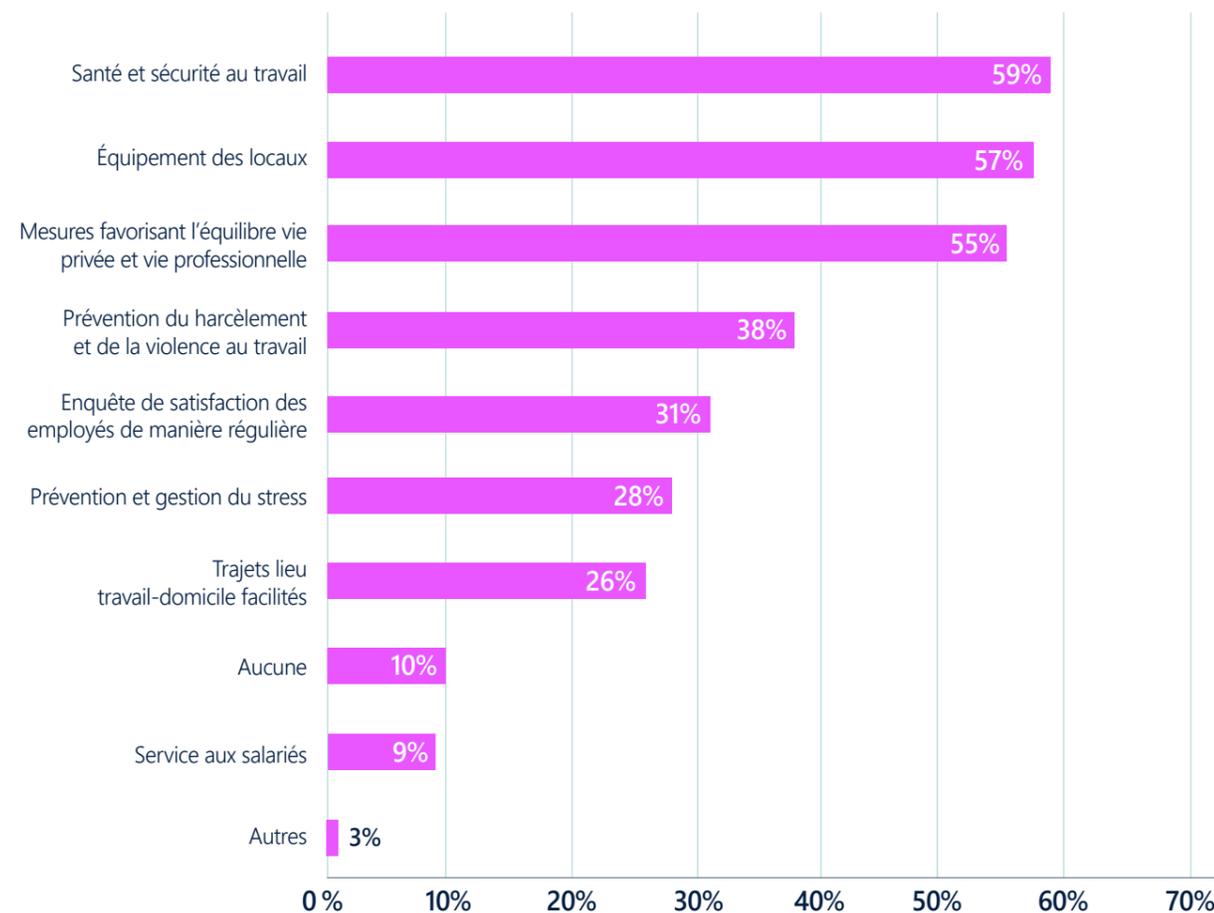
Souhaitez-vous mettre en place une diligence raisonnable en faveur des droits humains pour vos activités et votre chaîne de valeur ? Rejoignez le [Pacte national « Entreprises et droits de l'Homme »](#) !

Actions menées envers les salariés et la communauté



La quasi-totalité des entreprises mettent en place des mesures pour la qualité de vie et le bien-être au travail

Mesures mises en place pour la qualité de vie et le bien-être au travail



- 59% des entreprises interrogées mettent en place des mesures en faveur de la santé et de la sécurité au travail, en baisse par rapport à 2022 (69%).
- Les **mesures de prévention du harcèlement** ont augmenté de 9% par rapport à 2022, pour atteindre 38% des entreprises.
- 10% des entreprises n'ont pris aucune mesure pour l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail.



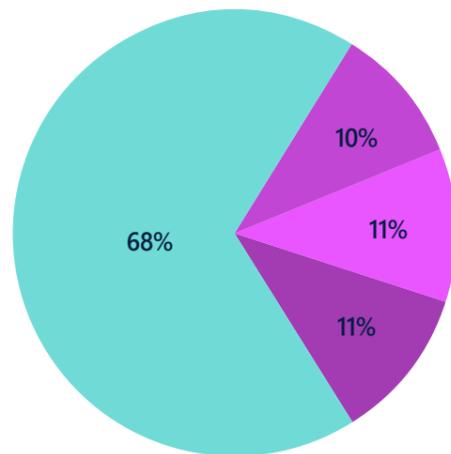
ZOOM

Le phénomène de l'absentéisme des salariés constitue aujourd'hui une des préoccupations majeures pour beaucoup d'entreprises. Selon les données de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), le taux d'absentéisme a fortement augmenté de 4,4% en 2021 à 5,2% en 2022. Il serait même autour des 6% au premier semestre 2024. Un autre record négatif : le coût direct de l'absentéisme a en 2022 franchi la limite du milliard d'euros.



Peu d'entreprises mettent en place des actions de sensibilisation et de formation au développement durable auprès de leurs salariés

Mise en place d'action(s) de sensibilisation et de formation sur le développement durable



- Oui, auprès des collaborateurs
- Oui, auprès des managers/direction
- Oui, auprès des managers/direction et des collaborateurs
- Non

- Le pourcentage d'**entreprises sondées ayant mis en place des actions de formation et de sensibilisation** au développement durable pour leurs salariés (32%), a augmenté de 10 points de pourcentage par rapport à 2022.
- On constate également une augmentation des actions de sensibilisation en fonction de la taille de l'entreprise, avec **au moins 75% des entreprises avec plus de 250 employés** ayant mis en place des actions.



LE SAVIEZ-VOUS ?

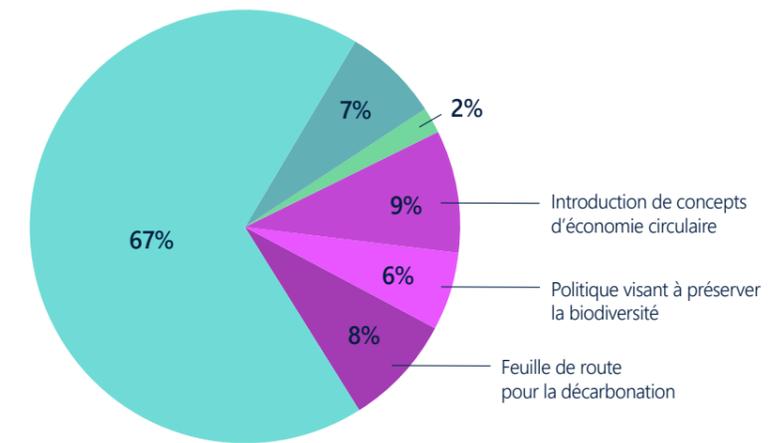
Il existe de nombreuses formations au développement durable en entreprise. Retrouvez l'offre complète des partenaires via les **QR codes** en fin de rapport.



La majorité des entreprises affirment ne pas avoir mis en place d'actions stratégiques en faveur de la préservation de l'environnement



Mise en place d'action(s) stratégique(s) pour la préservation de l'environnement



■ Non ■ Une action ■ 2 actions ■ 3 actions

- **Seulement 33% des entreprises** ont actuellement mis en place au moins une action stratégique en faveur de la préservation de l'environnement.
- Parmi ces entreprises, **plus de la moitié** ont introduit des concepts d'économie circulaire.
- Seul 15% des entreprises ont déjà établi une feuille de route en faveur d'une **décarbonation progressive** de leurs activités.

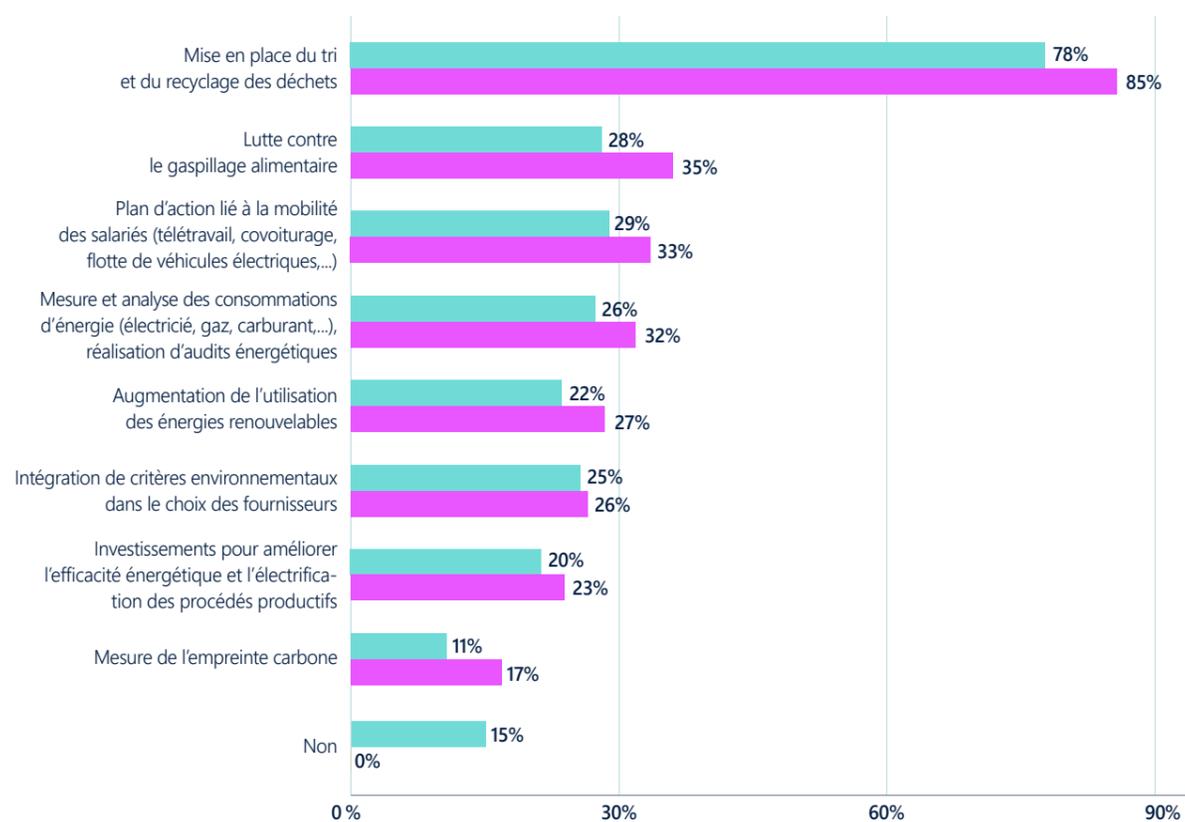


LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bilan carbone, c'est un outil de diagnostic qui permet d'analyser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre générées par l'ensemble des activités de l'entreprise. Vous voulez en savoir plus ? Il existe des aides financières pour se lancer, notamment le programme **SME Packages Sustainability** pour les PME à travers la House of Sustainability, et le **Fit 4 Sustainability** à travers Luxinnovat.

100% des entreprises mettent en place au moins une action opérationnelle pour la préservation de l'environnement

Mise en place d'action(s) opérationnelle(s) en interne pour la préservation de l'environnement



■ 2022 ■ 2024

- On observe une nette augmentation par rapport à 2022, où 85% des entreprises mettaient en place une action opérationnelle pour la préservation de l'environnement.
- En général, la mise en place d'actions augmente avec la taille de l'entreprise.
- Le tri et le recyclage des déchets sont les premières actions mises en place par les entreprises sondées avec plus de 80% de réponses positives.
- Plus de 70% des grandes entreprises (> 250 employés) mesurent leur empreinte carbone.
- Les entreprises actives dans le secteur de la construction mesurent et analysent le moins leur consommation d'énergie (25%).
- 76% des entreprises de l'HORECA ont mis en place une action pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, une nette augmentation par rapport aux 60% de 2022.



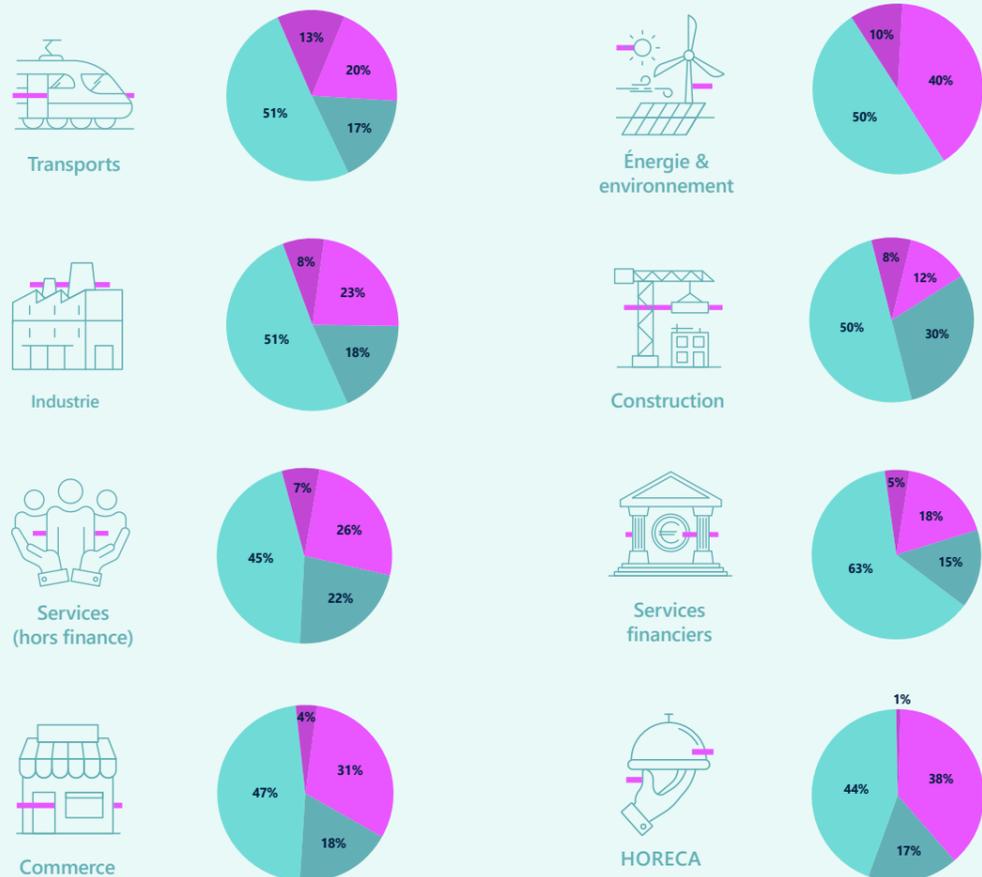
ZOOM

Le tri des déchets et le recyclage sont des pratiques importantes, mais elles ne représentent pas une solution complète en elles-mêmes. Pour aller plus loin, pensez à mettre en place le principe des 5 R (**Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, et Rendre à la terre**) afin de refuser les produits superflus, réduire les besoins en matières premières, réutiliser les objets et matériaux existants, recycler les composants en fin de vie, et rendre à la terre ce qui peut être composté ou biodégradable. L'objectif est de créer des cycles vertueux qui prolongent la durée de vie des produits, tout en réduisant leur impact environnemental.

Source : « [La gestion des déchets en entreprise](#) », IMS Luxembourg

L'évaluation de l'impact environnemental des produits et/ou services des entreprises reste minoritaire

Évaluation de l'impact environnemental des produits/services



■ Oui, intégralement en intégrant l'éco-conception dans la fabrication de nos produits/services
■ Oui en partie ■ Non, mais envisage de le faire ■ Non

- En 2024, comme en 2022, **plus de la moitié des entreprises** ne mesurent pas l'impact environnemental de leurs produits ou services et n'ont pas l'intention de le faire.
- 19% des entreprises ne l'évaluent pas encore**, mais envisagent de le faire.
- Les entreprises du secteur de l'énergie et de l'environnement sont les plus engagées sur ce sujet avec **50%** des entreprises qui évaluent l'impact et/ou intègrent l'éco-conception dans leurs produits.
- Comme pour le bilan carbone, les entreprises du **secteur de la construction sont celles qui évaluent le moins l'impact environnemental** de leurs activités (80%).



ZOOM

L'analyse de cycle de vie est une des composantes de l'économie circulaire.

Elle permet de mesurer les effets quantifiables de produits ou de services sur l'environnement. Elle est utilisée dans le cadre d'une démarche d'éco-conception.

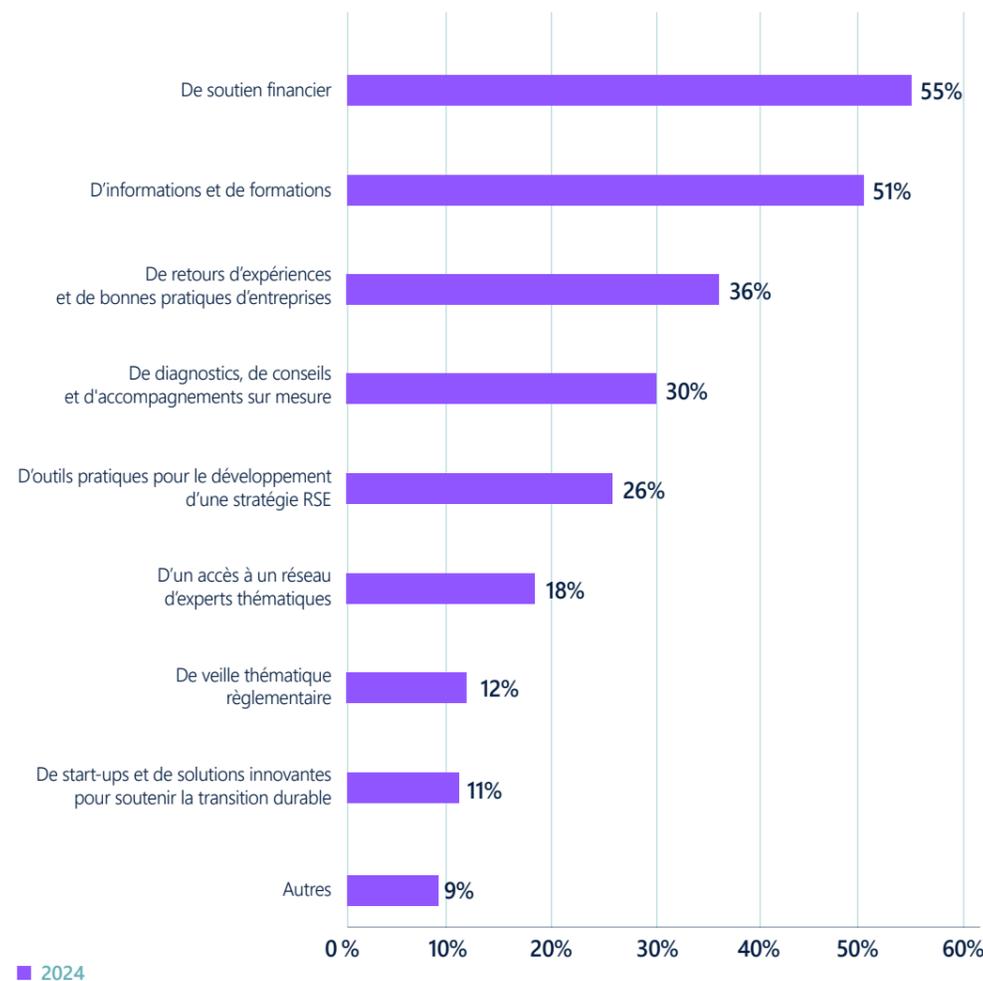




Besoins

Les entreprises mettent en évidence la **nécessité d'un soutien financier, ainsi que d'informations et de formations**

Besoins pour développer une démarche de développement durable



- Tous secteurs confondus, **plus d'une entreprise sur deux** cite avoir besoin de soutien financier, à l'exception des services financiers qui privilégient les retours d'expériences et les bonnes pratiques d'entreprises, un besoin également retenu par plus de la moitié des entreprises de l'industrie.
- Ce sont surtout les **grandes entreprises** (>500 employés) qui recherchent des retours d'expériences et de bonnes pratiques d'entreprises.
- Plus de la moitié des entreprises déclarent aussi avoir besoin **d'informations et de formations**.
- Parmi les autres besoins cités ressort notamment le sujet de la «Corporate Sustainability Reporting Directive» (CSRD), pour laquelle les entreprises souhaitent obtenir plus de soutien.

Vous êtes à la recherche de **formations** ?



Découvrez les formations de la House of Training :



Découvrez la Sustainability Academy :

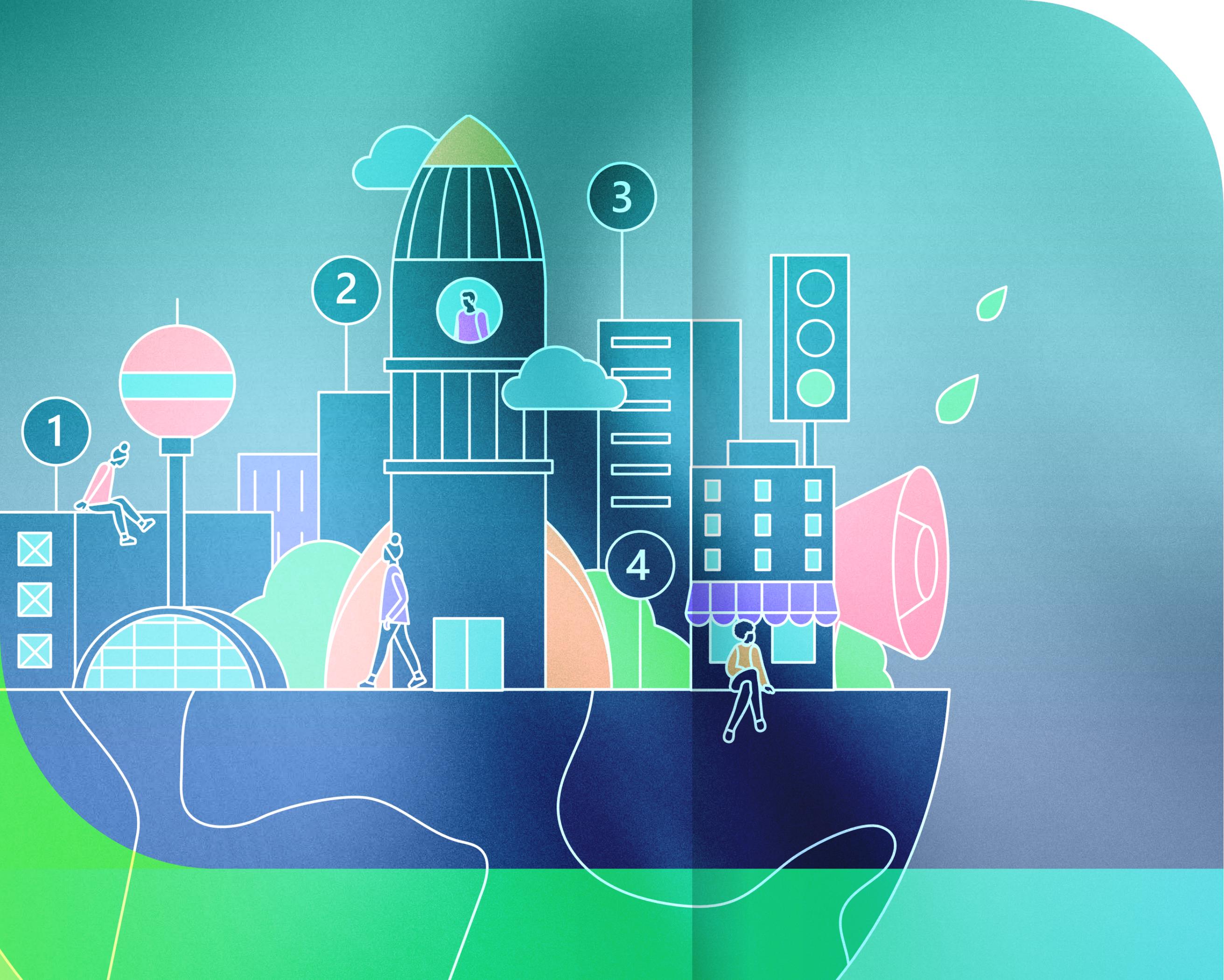


Découvrez les formations de la Chambre des Métiers :



Découvrez les formations de l'INDR :





Passer à l'action

Comment **agir** ?

Vous souhaitez entamer la démarche de développement durable de votre entreprise ?
Voici cinq étapes clés pour débiter.

1

Cartographier sa chaîne de valeur et échanger avec ses parties prenantes

Qui sont les personnes, entités, organismes (interne ou externe) qui peuvent me permettre de mieux comprendre mon activité ?

2

Identifier les risques, impacts et opportunités business liés au développement durable

*Quels sont les risques ESG qui impactent mon entreprise ?
Quelles sont les externalités générées par les activités de mon entreprise sur la société ?*

3

Lister et hiérarchiser ses enjeux ESG

*Quels enjeux ESG ont le plus d'impact pour l'entreprise, qu'ils soient positifs, négatifs, potentiels ou réels, opérationnels, juridiques, financiers, réputationnels ?
Est-ce qu'ils sont pertinents pour mes parties prenantes ?*

4

Établir des objectifs prioritaires

Quels sont les grands axes d'engagement de l'entreprise et quels objectifs quantitatifs et qualitatifs peuvent être mis en place pour les suivre ?

5

Mettre en œuvre des actions pour atteindre ces objectifs

Quels projets sur le court/moyen/long terme peuvent être mis en place pour atteindre ces objectifs ?



Qui sont vos **points de contact** ?

HOUSE OF SUSTAINABILITY

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

COMMENT NOUS CONTACTER

- sustainability@cc.lu
- 42 39 39 – 450

Mission

La **House of Sustainability de la Chambre de Commerce** se veut être le premier point de contact pour les entreprises qui se posent des questions autour des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Son ambition est de comprendre les besoins des entreprises et de leur proposer un accompagnement dédié qui permet de mettre en place des actions concrètes et améliorer leur engagement en matière de durabilité.

Services

Les activités de la House of Sustainability se concentrent autour de quatre axes de développement pour les entreprises :

- 1. Comprendre la durabilité** : nous proposons des événements de sensibilisation et des contenus autour des thématiques liées à la durabilité et notre boussole.
- 2. Passer à l'action** : nous aidons les entreprises à se lancer grâce à des programmes d'accompagnement individuels et collectifs : le Starter Kit RSE, les SME Packages Sustainability, l'Aide temporaire impact environnemental, le Pacte national « Entreprises et Droits de l'homme », le CSRD Network.
- 3. Se former** : nous développons des programmes de formation, en partenariat avec la House of Training, autour de la durabilité afin de permettre aux entreprises de monter en compétences à plusieurs niveaux : réglementaire, principes directeurs du développement durable...
- 4. Valoriser** : nous accompagnons, en partenariat avec l'INDR, les entreprises dans le processus de reconnaissance de leurs accomplissements en matière de durabilité jusqu'à l'obtention du label ESR octroyé pour 3 ans par l'INDR, notre partenaire officiel.

PASSER À L'ACTION



La **Chambre des Métiers** regroupe toutes les entreprises de l'Artisanat, à savoir celles du secteur de l'alimentation, du secteur mode, santé, hygiène, du secteur de la mécanique, du secteur de la construction, équipement technique, du secteur communication, multimédia, art et autres activités, c'est-à-dire qu'elle représente 20% de l'emploi et 21% des entreprises du pays.

Comment nous contacter

- ehandwierk@cdm.lu
- 42 67 67 – 505



IMS LUXEMBOURG
Inspiring More Sustainability

IMS - Inspiring More Sustainability - s'est imposé au fil des ans comme le réseau leader des entreprises luxembourgeoises engagées en matière de développement durable. IMS explore de nouvelles solutions et teste concrètement des alternatives durables, via des groupes de travail et des projets pilotes aux impacts positifs.

Comment nous contacter

- info@imslux.lu
- 26 25 80 13



Acteur de référence de la RSE au Luxembourg, l'**INDR** promeut la RSE et offre un accompagnement complet aux entreprises. Centre de compétences, il assume un rôle normatif, diffuse les connaissances en matière de RSE et collabore avec les principaux acteurs du développement durable.

Aux entreprises, l'INDR propose le programme national ESR-ENTREPRISE RESPONSABLE.

L'INDR est partenaire de la House of Sustainability pour l'évaluation et la labélisation en RSE.

Comment nous contacter

- info@indr.lu
- 27 330 1





HOUSE OF _____
SUSTAINABILITY

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

sustainability.lu



sustainability@cc.lu



[House of Sustainability](#)

